

Courrier hebdomadaire

n° 2002 ? 1761

Le tissu industriel wallon :
secteurs et actionnariat

Anne Vincent
Marcus Wunderle

Centre de recherche et d'information socio-politiques
CRISP

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SOCIO-POLITIQUES – CRISP

Président : Xavier Mabille
Directeur général : Vincent de Coorebyter
Secrétaire général : Pierre Blaise
Rédacteur en chef : Étienne Arcq

Équipe de recherche :
Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter,
Caroline Sägesser, Anne Vincent, Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Pierre Arcq, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président*), Camille Deguelle, Franklin Dehousse, Francis Delpérée, Hugues Dumont, Jacques Emond, Jules Gérard-Libois (*président fondateur*), José Gotovitch, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Maurice-Pierre Herremans (*président honoraire*), Luc Huyse, Laura Iker, Alexis Jacquemin, Micheline Jamouille, Malou Julin, Xavier Mabille (*président*), Roland Michel (*administrateur général*), Pierre Reman, Guy Spitaels, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

COURRIER HEBDOMADAIRE

Le numéro simple : 6,90 euros – Le numéro double : 12,40 euros
Abonnement : 235,00 euros
(TVA comprise)

Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles – Tél.: 02/211 01 80
Banque : 310-0270551-07 – CCP : 000-0065824-58
Site web : www.crisp.be

Le *Courrier hebdomadaire* bénéficie des remarques et suggestions de l'équipe de recherche du CRISP. Les projets de textes sont également soumis à la lecture de spécialistes extérieurs à l'équipe de recherche, et qui sont choisis en fonction des sujets traités.

Le *Courrier hebdomadaire* est membre de l'Association des revues scientifiques et culturelles (ARSC).

Éditeur responsable : V. de Coorebyter, Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays

ISSN 0008 9664

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. L'ACTIONNARIAT DES ENTREPRISES WALLONNES	7
1.1. Les entreprises établies hors de Wallonie	7
1.2. L'influence étrangère	8
1.3. Les groupes d'entreprises présents en Wallonie	10
1.4. Plus de 700 groupes étrangers en Wallonie	11
1.5. Les groupes binationaux	12
2. L'ACTIONNARIAT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WALLONNES	14
2.1. La définition des secteurs industriels et la comparaison des profils industriels wallon et belge	14
2.1.1. Le critère de l'emploi	15
2.1.2. Le critère du chiffre d'affaires	16
2.1.3. Le critère du total bilantaire	16
2.1.4. Le critère du capital souscrit	17
2.2. La dépendance externe de l'industrie wallonne : les principales nationalités représentées	18
2.2.1. Comparaison avec le reste du pays	18
2.2.2. Le critère du chiffre d'affaires	23
2.2.3. Le critère de l'emploi	24
2.2.4. Les critères du capital souscrit, des immobilisations financières et du total bilantaire	26
2.2.5. Les actionnaires directs des filiales industrielles de groupes étrangers	29
2.3. La dépendance externe de l'industrie wallonne par secteurs d'activités	30
2.3.1. La métallurgie	30
2.3.2. La chimie	32
2.3.3. L'alimentation	34
2.3.4. Les industries du verre, de la céramique, de la brique et du ciment	35
2.3.5. La fabrication de machines et équipements	36
2.3.6. L'industrie du bois, du papier et du carton	37
3. L'INTERVENTION DE LA RÉGION WALLONNE	39
3.1. La réorientation du rôle de la Région wallonne en tant qu'actionnaire	39
3.2. L'évolution récente de la politique industrielle wallonne	41
CONCLUSION	45

INTRODUCTION

L'étendue et les modalités de la présence des groupes étrangers dans l'industrie wallonne sont une composante importante de l'évolution du tissu industriel wallon.

Celui-ci a par ailleurs fait l'objet de mesures d'aides et d'accompagnement de la part des pouvoirs publics et en particulier de la Région wallonne.

Ces mesures se situent dans un contexte européen marqué ces dernières années par une attitude relativement libérale et par une attention prioritaire accordée aux services et à l'économie immatérielle. Les difficultés que connaissent ces derniers mois un grand nombre d'entreprises fondées sur les nouvelles technologies ont débouché sur un regain d'intérêt des responsables politiques pour le tissu industriel dans sa globalité, y compris pour les entreprises considérées comme traditionnelles et pour les conséquences des décisions prises (problèmes d'environnement, préoccupations de service public et de développement local et régional, maintien des avantages concurrentiels de l'économie européenne,...). Tant le commissaire européen à la concurrence Mario Monti que le commissaire chargé des entreprises et de la société de l'information, Erkki Liikanen, visent à éviter de « désintégrer le grand marché européen », non seulement en assouplissant la politique européenne de la concurrence, mais aussi en reconnaissant que « des aides d'État sont légitimes lorsque le marché se révèle inefficace », en particulier pour le capital à risque et la recherche ¹.

Ces dernières années ont été marquées par une succession de grandes opérations de concentration au niveau mondial. Certaines de ces grandes opérations ont eu des répercussions majeures (comme la constitution du groupe sidérurgique Arcelor) sur la structure de propriété des entreprises wallonnes, alors que s'accroissait encore la part des entreprises sous contrôle étranger.

À partir d'une base de données relative à l'actionnariat des entreprises wallonnes ² réalisée depuis plusieurs années par le CRISP avec l'aide du gouvernement de la Région wallonne, le présent *Courrier hebdomadaire* se propose de mettre en évidence les caractéristiques sectorielles et l'actionnariat des principales entreprises industrielles présentes en Wallonie. L'actionnariat des principales entreprises industrielles wallonnes sera comparé à celui qui caractérise les principales entreprises wallonnes relevant de l'ensemble des secteurs d'activité. L'évolution du rôle de la Région wallonne tant comme groupe

¹ *Le Monde*, 19 juin 2002.

² Le Répertoire permanent de l'actionnariat des entreprises wallonnes peut être consulté sur les sites internet du CRISP (www.crisp.be) ou sur le site économie du Ministère de la Région wallonne (www.mrw.wallonie.be/dgee/dia/fr). Les données proviennent du dépouillement systématique et permanent de sources variées, parmi lesquelles les comptes annuels déposés à la centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique, les rapports annuels d'entreprises et sites internet de groupes ou d'entreprises, les publications de participations détenues dans le cadre de la loi du 2 mars 1989 pour les sociétés cotées en bourse, les annexes au *Moniteur belge* relatives aux sociétés commerciales et divers répertoires et annuaires, ainsi que la presse. La base de données fait l'objet d'une mise à jour bimensuelle.

d'entreprises que comme dans son rôle d'intervention dans le développement de l'industrie wallonne fera l'objet de la dernière partie.

Sur la totalité des sociétés signalées actuellement dans la base de données (soit environ 13.000 sociétés), les entreprises industrielles (soit celles relevant des codes d'activité NACE-BEL 10 à 41) sont au nombre de 2.054. Les principales entreprises industrielles sont déterminées en fonction de plusieurs critères : leur chiffre d'affaires, les effectifs occupés, le capital souscrit, les immobilisations financières et le total bilantaire³.

Les listes établies comprennent, comme dans la base de données des entreprises présentes en Wallonie, aussi bien des sociétés ayant leur siège social en Wallonie que des sociétés dont le siège social est localisé à Bruxelles, en Flandre ou même à l'étranger et qui disposent en Wallonie de sièges d'exploitation importants. Les chiffres mentionnés concernent la société dans sa totalité et non uniquement les résultats de l'activité exercée en Wallonie. Dans la mesure du possible, toutefois, des indications sont données quant à la part de l'emploi et du chiffre d'affaires relatifs aux sièges wallons⁴.

La présente étude a été réalisée avec l'aide du gouvernement de la Région wallonne.

³ Cinq classements des cent premières entreprises présentes en Wallonie (chiffres des comptes annuels pour l'exercice 2000, les derniers disponibles à ce jour pour la majorité des sociétés) peuvent être consultés dans le *Répertoire permanent de l'actionnariat des entreprises wallonnes*.

⁴ Dans la suite du texte, seront reprises sous le terme «entreprises établies en Wallonie» les entreprises dont le siège social se trouve en Wallonie. Le cas échéant, ces entreprises seront qualifiées de « wallonnes ». Par contre, les « entreprises présentes en Wallonie » seront à la fois les entreprises établies en Wallonie et les entreprises établies hors de Wallonie, mais qui y disposent d'au moins un siège d'exploitation.

1. L'ACTIONNARIAT DES ENTREPRISES WALLONNES

À la fin de l'année 2000, plus de 59.200 sociétés (non comprises les banques et entreprises d'assurance), dont la situation juridique était « normale »⁵, étaient établies en Wallonie. Parmi celles-ci, plus de 32.400 entreprises donnaient une indication, en annexe à leur bilan, quant au nombre de personnes qu'elles occupaient, soit à cette date au total environ 303.000 personnes. Comme l'illustre le tableau 1, la majorité de l'emploi était assurée par un nombre restreint de moyennes et de grandes entreprises : à près de 42 %, l'emploi relevait d'entreprises, au nombre de 413, occupant 100 travailleurs et plus, tandis que 70 % de l'emploi était fourni par des entreprises occupant au moins 20 travailleurs.

Tableau 1 : La concentration de l'emploi dans les entreprises établies en Wallonie (2000)

	Nombre d'entreprises (%)	Personnes occupées (%)
De 1 à 19 personnes	29.666 (92)	90.986 (30)
De 20 à 99 personnes	2.346 (7)	86.322 (28)
100 personnes et plus	413 (1)	125.999 (42)
Total	32.425 (100)	303.307 (100)

D'autres critères permettent de saisir l'importance d'une entreprise : l'importance du capital souscrit, celle du chiffre d'affaires, des immobilisations financières, ou du total du bilan de la société.

Pour chacun de ces critères, on retrouve la caractéristique observée dans le cas de la répartition des entreprises établies en Wallonie en fonction du nombre de personnes occupées : un nombre relativement faible d'entreprises joue un rôle prépondérant.

Parmi les quelque 13.000 entreprises qu'on retrouve dans la base de données, plus de 10.700 sont établies en Wallonie. Ces entreprises comprennent tout d'abord les entreprises établies en Wallonie et qui remplissent au moins un des trois critères de dimension suivants : un effectif d'au moins 20 personnes ; un chiffre d'affaires et un total bilantaire d'au moins 2,5 millions €; un capital souscrit d'au moins 0,5 million €. Ces critères permettent d'isoler environ 6.750 entreprises. Ensuite, la sélection est étendue à toutes les entreprises établies en Wallonie qui sont soit actionnaires des entreprises initialement sélectionnées, soit filiales de celles-ci (liées), soit simplement affiliées.

1.1. LES ENTREPRISES ÉTABLIES HORS DE WALLONIE

À côté des entreprises dont le siège social est établi en Wallonie, on trouve aussi en Wallonie des entreprises présentes par le biais de sièges d'exploitation, mais qui sont établies hors de Wallonie. C'est le cas notamment d'un grand nombre de banques, de

⁵ Ni en liquidation, ni sous concordat judiciaire, ni en faillite.

compagnies d'assurance, de sociétés de distribution ou de transport présentes dans tout le pays à travers leur réseau d'agences ou d'établissements et dont le siège social est localisé à Bruxelles ou en Flandre, parfois pour des raisons historiques ou administratives, toujours pour des raisons économiques ou stratégiques. C'est le cas aussi d'entreprises industrielles possédant des usines en Wallonie, mais établies à Bruxelles où sont centralisées leurs opérations financières et administratives. C'est le cas enfin d'entreprises étrangères qui se sont installées en Wallonie par le biais de succursales et non de filiales de droit belge.

La base de données reprend 2.260 entreprises établies hors de Wallonie. La ventilation du poids de ces entreprises par région est cependant difficile voire impossible, et parfois sans intérêt : la publication de données relatives à la ventilation du chiffre d'affaires d'une entreprise par siège d'exploitation ne fait l'objet d'aucune obligation légale et ces données revêtent souvent un caractère confidentiel ; les critères du capital souscrit, celui des immobilisations financières ou du total bilantaire ne se prêtent pas à une ventilation géographique. Tout au plus, certaines informations relatives à la répartition de l'emploi des entreprises par région peuvent provenir de rapports de gestion publiés par les entreprises en annexe à leurs comptes annuels, le cas échéant de rapports d'activité publiés, ainsi que de diverses sources telles qu'annuaires et articles de presse.

Tenant compte de ces remarques, la répartition par région des 12.983 entreprises que reprend la base de données, pondérée par les critères d'emploi et de chiffre d'affaires, est reprise au tableau 2. On remarque que, pour les deux critères retenus, la part des 1.141 entreprises « bruxelloises » (établies dans la région de Bruxelles-Capitale) est très importante : celles-ci concentrent environ 44 % de l'emploi et 61 % du chiffre d'affaires, alors que les entreprises « wallonnes » ne représentent que 33 % de l'emploi et seulement 23 % du chiffre d'affaires contre 23 % et 16 % respectivement pour les entreprises « flamandes », soit en augmentation par rapport aux exercices précédents.

On trouve là une seconde caractéristique de l'économie wallonne : les entreprises les plus importantes qui y exercent une activité sont établies dans d'autres régions. En d'autres termes, il n'y a pas de très grandes entreprises wallonnes.

Tableau 2 : La répartition par région de l'emploi et du chiffre d'affaires des entreprises présentes en Wallonie reprises dans la base de données

Siège social	Nombre d'entreprises	Emploi	Chiffre d'affaires (millions €)
Wallonie	10.723	255.458	58.661
Bruxelles	1.141	339.181	158.451
Flandre	1.045	178.111	40.102
Étranger	74	1.385	956
Total	12.983	774.135	258.170

1.2. L'INFLUENCE ÉTRANGÈRE

Un premier type d'informations relatives au nombre d'actionnaires étrangers directs dans le capital des entreprises permet de mettre en évidence certaines tendances générales

quant à l'influence étrangère en Wallonie. L'objectif n'est pas à cet égard de dénoncer la présence d'entreprises étrangères dans le capital d'entreprises wallonnes, mais plutôt de situer le niveau et le lieu où se prennent les décisions qui affectent directement ou indirectement les entreprises présentes en Wallonie.

Parmi les quelque 16.000 actionnaires recensés des 12.983 entreprises présentes en Wallonie, on trouve plus de 1.700 actionnaires étrangers qui sont présents dans le capital de 1.450 entreprises. Les actionnaires français sont les plus nombreux (30 % des actionnaires étrangers), suivis des actionnaires américains, néerlandais, allemands et luxembourgeois.

Tableau 3 : Les actionnaires directs étrangers

Pays d'origine	Nombre d'actionnaires
France	514
États-Unis	251
Pays-Bas	219
Allemagne	165
Luxembourg	162

Toutefois, la présence directe d'actionnaires étrangers dans le capital des entreprises wallonnes ne rend compte qu'imparfaitement de leur dépendance étrangère. Il faut savoir en effet que de nombreuses entreprises étrangères sont présentes indirectement dans le capital d'entreprises présentes en Wallonie par le biais d'entreprises belges intermédiaires, souvent établies à Bruxelles. Ainsi, la Sucrerie Naveau est placée sous le contrôle de l'entreprise bruxelloise Raffinerie tirlémontoise, elle-même contrôlée par l'entreprise allemande Südzucker. À l'inverse, de nombreuses entreprises belges possèdent un holding luxembourgeois ou une société de droit néerlandais qui contrôle directement des entreprises belges et étrangères. Ainsi, la société de droit luxembourgeois Artal Group, elle-même filiale du groupe belge Artal, détient la majorité des titres de la société Dryon Biscuits International.

L'étude de la dépendance externe des entreprises présentes en Wallonie doit alors passer par celle de leur appartenance à des groupes d'entreprises et par l'analyse de ceux-ci.

Au sens qu'il a pris dans la pratique du CRISP, un groupe d'entreprises est un ensemble d'entreprises constituées en entités juridiquement distinctes, entre lesquelles existe un réseau de liaisons de nature à les placer, au moins potentiellement, sous l'influence d'un même centre de décision. Ces liaisons prennent souvent la forme d'un réseau de participations financières, mais peuvent être renforcées ou même remplacées par des liaisons personnelles, notamment familiales.

Le centre de décision sous l'influence duquel se trouvent les entreprises du groupe est souvent constitué d'une entreprise de tête (il s'agit souvent d'un holding ou d'une société à portefeuille), parfois de deux ou plus. La nationalité de la société de tête déterminera celle du groupe. Dans le cas d'un groupe bicéphale dont les sociétés de tête sont issues de pays différents, le groupe sera « binational ». La tendance à la constitution de grands groupes binationaux constitue sans doute une caractéristique de l'évolution du capitalisme moderne.

1.3. LES GROUPES D'ENTREPRISES PRÉSENTS EN WALLONIE

Sur les 12.983 entreprises que compte la base de données, 6.338 ont pu être reliées à un ou plusieurs groupes d'entreprises. Les 6.645 entreprises restantes, surtout parmi les plus petites, ne le sont pas (tableau 4, a) : parmi elles, la plupart sont isolées et ne s'inscrivent pas dans un tissu de relations financières ; d'autres ne subissent qu'une influence très limitée de groupes d'entreprises et, ne se situant que dans la périphérie de ces groupes, elles n'y ont pas été reliées ; il n'est pas exclu que d'autres enfin appartiennent à des groupes d'entreprises que nous n'avons pu identifier ou qui ne nous sont pas connus.

Les liens entre les 6.338 entreprises reliées à un ou plusieurs groupes et les groupes dont elles dépendent peuvent être plus ou moins étroits et complexes. Une grande variété de cas peut être observée. Certaines entreprises sont des filiales d'un seul groupe (tableau 4, b). C'est le cas pour la majorité d'entre elles. D'autres sont des filiales de plusieurs groupes (tableau 4, b) : cela arrive quand deux ou plusieurs groupes sont alliés à parts égales pour le contrôle d'une entreprise. D'autres encore sont simplement affiliées à un ou plusieurs groupes (tableau 4, c) : elles appartiennent à leur contour large et ne subissent qu'une forme de contrôle minoritaire de leur part. Enfin, ces différents cas peuvent se combiner et certaines entreprises sont liées à un ou plusieurs groupes et affiliées à un ou plusieurs groupes (tableau 4, d).

Tableau 4 : Le degré d'appartenance à des groupes d'entreprises des 12.983 entreprises présentes en Wallonie

	Entreprises appartenant au contour étroit d'un ou de plusieurs groupes	Entreprises n'appartenant pas au contour étroit d'un ou de plusieurs groupes
Entreprises appartenant au contour large d'un ou de plusieurs groupes	737 ^(d)	720 ^(c)
Entreprises n'appartenant pas au contour large d'un ou de plusieurs groupes	4.877 ^(b)	7.369 ^(a)

Ces entreprises s'inscrivent dans les contours de 1.385 groupes d'entreprises. Parmi eux, 671 sont des groupes belges qui exercent une influence sur 3.856 entreprises, et 706 sont des groupes étrangers qui sont présents de manière majoritaire ou minoritaire dans le capital de près de 2.482 entreprises.

Le tableau 5 reprend, par pays, le nombre de groupes qui sont présents en Wallonie et le type de liens qu'entretiennent ces groupes avec des entreprises présentes en Wallonie. Il faut noter que des entreprises peuvent être comptées plusieurs fois dans ce tableau, car elles peuvent être, ainsi que nous l'avons vu, sous l'influence simultanée de groupes différents.

Tableau 5 : La présence des groupes en Wallonie

Pays d'origine	Nombre de groupes	Nombre de sociétés liées	Nombre de sociétés affiliées	Total affiliées + liées
Belgique	671	3.374	1.020	4.394
États-Unis	169	326	18	344
France	148	765	180	945
Allemagne	80	218	24	242
Pays-Bas	74	197	36	233
Royaume-Uni	68	139	15	154
Italie	30	86	10	96
Suisse	28	87	31	118
Suède	23	50	1	51
Japon	20	51	8	59
Autres pays et binationaux	74	664	49	713
Total	1.385	5.957	1.392	7.349

1.4. PLUS DE 700 GROUPES ÉTRANGERS EN WALLONIE

La présence de plus de 700 groupes étrangers a ainsi été mise en évidence dans le capital d'entreprises présentes en Wallonie. On peut noter d'emblée la forte implantation américaine et française. Les groupes français, au nombre de 148, contrôlent plus de deux fois plus de sociétés que les groupes américains qui sont au nombre de 169.

Les autres pays présents à travers un grand nombre de groupes sont les pays limitrophes de la Belgique, d'autres pays européens et le Japon.

Le nombre de groupes binationaux a augmenté par ailleurs ces dernières années et est ainsi passé en deux ans de 9 groupes répertoriés à 21 et enfin à 44 groupes actuellement. Il s'agit en premier lieu, de manière assez logique pour des petits pays tels que la Belgique mais aussi les Pays-Bas, de groupes associant des intérêts belges et/ou néerlandais comme le groupe belgo-néerlandais Fortis et des groupes anglo-néerlandais Royal Dutch/Shell, Unilever et Corus. Un groupe tel que Dexia, par exemple, alliant des intérêts belges et français, est lui aussi fortement présent. Il s'agit également de groupes associant des intérêts d'autres nationalités. Dans le domaine de l'intérim, le groupe franco-suisse Adecco dispose de plusieurs agences en Wallonie, où il est présent également dans la distribution. Il en va de même du groupe germano-suisse Metro après le rachat d'Inno au groupe GIB. Enfin, les groupes anglo-américains GSK et BP sont également bien implantés.

Si l'on s'en tient aux sociétés liées à des groupes étrangers, il est possible de situer l'importance relative des pays d'origine des groupes en s'intéressant successivement aux critères d'emploi et de chiffre d'affaires des sociétés. Le tableau 6 reprend les pays d'origine des premiers groupes étrangers présents en Wallonie – la duplication des montants afférents aux filiales communes à deux groupes gonfle toutefois d'autant les montants affichés pour chaque pays par rapport au montant global des groupes étrangers. Les groupes étrangers et binationaux totalisent plus de 65 % de l'emploi des entreprises wallonnes liées à des groupes d'entreprises et plus de 78 % de leur chiffre d'affaires. La part

des groupes privés belges n'est que de 23 % et 17 % respectivement, l'État fédéral et la Région wallonne intervenant pour 12 % de l'emploi des entreprises liées à des groupes d'entreprises et pour 5% de leur chiffre d'affaires.

Parmi les groupes étrangers les plus importants, citons les groupes français Suez (services aux collectivités et aux entreprises), TotalFinaElf (pétrole) et Axa (bancassurance), le groupe néerlandais ING (bancassurance), l'américain Caterpillar (fabrication de machines), le japonais Mitsubishi (en Wallonie, principalement dans le secteur du verre via Glaverbel) et les groupes binationaux Fortis (bancassurance), Arcelor (sidérurgie), Shell (pétrole), Dexia (banque), GSK (pharmacie) et BP (pétrole).

Tableau 6 : Le poids des groupes étrangers en Wallonie

Pays d'origine	Nombre de filiales	Emploi globalisé	Chiffre d'affaires globalisé (millions €)
France	728	104.870	61.028
Pays-Bas	195	68.077	14.149
États-Unis	311	51.466	22.022
Allemagne	214	35.218	15.467
NL-BE	28	27.879	16.781
LU-FR	68	21.254	6.722
Royaume-Uni	135	15.878	3.411
FR-BE	99	14.699	10.608
Danemark	22	12.612	1.286
Italie	84	8.073	3.654
Suisse	77	6.947	2.117
Suède	49	6.598	2.176
Japon	50	5.990	2.481
CH-FR	3	5.494	182
GB-US	14	4.389	4.010
NL-GB	29	4.310	3.049
CH-DE	2	3.775	1.302
Total	2.108	397.529	171.445

1.5. LES GROUPES BINATIONAUX

Ces dernières années ont vu l'émergence de groupes binationaux issus de la fusion ou du rapprochement de groupes de nationalité différente. Ce mode de structuration du capital n'est toutefois pas récent et des groupes anciens l'avaient déjà adopté. Ainsi, les groupes anglais Shell et néerlandais Royal Dutch sont réunis depuis longtemps au sein du groupe binational Royal Dutch/Shell. Les alliances sont souvent plus complexes et ont tendance à déboucher sur la création de groupes associant des actionnaires d'un plus grand nombre de nationalités. C'est par exemple le cas du groupe Arcelor, dont la société de tête est localisée à Luxembourg, et qui associe principalement des actionnaires français, luxembourgeois et espagnols.

Une précision doit toutefois être apportée quant à la qualification de binational. Dans certains cas, la tête du groupe est constituée de deux sociétés de droit de pays différents, et le caractère binational se fonde sur cette caractéristique. Dans ce cas, deux sociétés à portefeuille contrôlent sur une base paritaire les sociétés opérationnelles du groupe. C'est le cas, s'agissant de groupes binationaux associant des intérêts belges et étrangers, de Fortis, organisé selon une structure binationale (belgo-néerlandaise). A côté de ces groupes bicéphales, on trouve des groupes dont la tête est une entreprise unique, mais dont l'actionnariat est clairement binational. C'est le cas du groupe Aventis, constitué par la fusion de Hoechst et Rhône Poulenc, dont la tête se trouve en France mais dont les actionnaires connus sont allemands et français. Le groupe franco-belge Dexia était jusqu'en 1999 contrôlé par deux sociétés de nationalité différente, mais a opté depuis pour la tête de groupe unique.

Le tableau 7 reprend 21 groupes binationaux recensés, classés dans l'ordre du nombre d'entreprises wallonnes qui leur sont liées ou affiliées.

Tableau 7 : Les principaux groupes binationaux présents en Wallonie (2000)

Nom du groupe	Pays d'origine
Dexia	France et Belgique
Arcelor	Luxembourg et France
Fortis	Pays-Bas et Belgique
Vivendi Universal	France et États-Unis
Royal Dutch/Shell	Pays-Bas et Royaume-Uni
Akzo Nobel	Pays-Bas et Suède
GIB	France et Belgique
GSK	Royaume-Uni et États-Unis
ABB	Suède et Suisse
BP	Royaume-Uni et États-Unis
Asten	États-Unis et Belgique
Corus	Pays-Bas et Royaume Uni
Aventis	Allemagne et France
DaimlerChrysler	Allemagne et États-Unis
Unilever	Pays-Bas et Royaume-Uni
Schlumberger	France et États-Unis
AstraZeneca	Royaume-Uni et Suède
Ensival Moret	France et Belgique
Adecco	France et Suisse
Reul Stadler	Autriche et Belgique
Metro	Suisse et Allemagne
Versatel	Pays-Bas et États-Unis
Rioglass	Espagne et Belgique
Stora Enso	Finlande et Suède

2. L'ACTIONNARIAT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WALLONNES

Parmi les cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie (classées en fonction de leur chiffre d'affaires et en fonction du nombre de personnes qu'elles occupent), une nette majorité a son siège social en Wallonie, à la différence de ce que l'on observe pour les cent premières entreprises tous secteurs d'activités confondus, et donc notamment pour les entreprises de services et les sociétés purement financières. On remarquera au contraire que parmi les cent premières entreprises répertoriées dans la base de données, les entreprises ayant leur siège social en Flandre sont pour la plupart des entreprises industrielles. Parmi les cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie classées selon leur chiffre d'affaires, on trouve 64 entreprises établies en Wallonie, 23 entreprises établies à Bruxelles et 13 entreprises établies en Flandre. Ces chiffres sont respectivement de 64, 22 et 14 si le classement concerne les effectifs occupés.

Si les données font défaut quant à la répartition du chiffre d'affaires de ces entreprises entre leurs différents sièges d'exploitation, les effectifs occupés dans les différents sièges ou, selon les cas, des données plus globales fournies par les entreprises dans leur rapport de gestion permettent d'estimer la part des effectifs occupés en Wallonie.

Les entreprises reprises dans ces classements sont celles qui ont publié leurs comptes en 2000 et qui n'ont pas à ce jour un statut juridique particulier (société dissoute, en liquidation, en faillite, sous concordat judiciaire).

Après avoir présenté les principaux secteurs industriels repris pour l'analyse, la dépendance externe des cent premières entreprises industrielles wallonnes sera étudiée sous deux aspects : selon la nationalité des groupes étrangers présents et selon les secteurs industriels représentés.

2.1. LA DÉFINITION DES SECTEURS INDUSTRIELS ET LA COMPARAISON DES PROFILS INDUSTRIELS WALLON ET BELGE

L'activité industrielle est définie en fonction de la nomenclature d'activités NACE-BEL. Elle comprend les sections C (industries extractives), D (industrie manufacturière) et E (énergie), soit les divisions 10 à 41. La section F (Construction) est exclue car elle ne reprend pas d'activités productives à proprement parler, même si certaines activités connexes comme la réalisation d'éléments de construction préfabriqués sont présentes à travers la section D. Les entreprises sont retenues en fonction de leur activité principale uniquement, même si, dans la pratique, la majorité d'entre elles exercent plusieurs activités. Par activité principale, il faut entendre l'activité qui contribue le plus à la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de production de l'entreprise. La présente étude reprend pour chaque entreprise le code NACE-BEL principal attribué par l'INS sur base des renseignements fournis par les entreprises elles-mêmes. Parmi les entreprises de la base

de données, 480 n'ont pas (encore) été répertoriées et sont exclues du commentaire ; les intercommunales ayant une activité industrielle y figurent.

Une première comparaison entre les entreprises industrielles belges et wallonnes montre de nettes différences. Sur base de seuils de dimension identiques, ceux fixés pour l'entrée dans la base de données des entreprises wallonnes, la Wallonie compte 2.054 entreprises industrielles qui satisfont à ces critères contre 6.153 pour l'ensemble du pays. Les entreprises industrielles wallonnes sont majoritairement actives dans les secteurs de la métallurgie et du travail des métaux (415 entreprises), de l'industrie alimentaire (298), des industries du verre, de la céramique, des briqueteries et cimenteries (169), de l'édition (155) et de la chimie (152). Au niveau de la Belgique, les secteurs les plus représentés sont aussi la métallurgie suivie de l'alimentation, mais avec des chiffres comparables (respectivement 962 et 901 entreprises) ; ensuite viennent l'édition (474), l'industrie textile (473) et la fabrication de machines et d'équipements (430), ces deux derniers n'occupant que le 10^{ème} et le 6^{ème} rang sur 20 du classement wallon. La métallurgie et les industries liées, fondement traditionnel de l'édifice industriel wallon depuis le XIX^e siècle, restent aujourd'hui encore le secteur comptant le plus d'entreprises et leur poids influence les totaux belges ; en revanche, le premier secteur industriel en Flandre et à Bruxelles en nombre d'entreprises est celui de l'alimentation.

Une meilleure estimation des particularités de la situation wallonne par rapport au reste de la Belgique est fournie par la comparaison du poids respectif des différents secteurs industriels obtenu par globalisation des chiffres pour les quatre critères principaux.

2.1.1. Le critère de l'emploi

Selon le critère de l'emploi, la métallurgie qui totalise 34.609 équivalents temps plein est de loin le premier secteur industriel wallon, suivi des secteurs de la chimie, industrie pharmaceutique incluse (24.643), de l'alimentation (21.545), de la production de gaz et d'électricité (18.132) et des industries du verre, de la céramique, des briqueteries et cimenteries (14.147). À côté de quatre secteurs d'industries de base depuis longtemps fortement implantés, la présence dans le haut du classement de la production de gaz et d'électricité s'explique à la fois par la spécificité du système de classement NACE-BEL qui ne distingue pas la production proprement dite de la distribution d'énergie, et par le poids d'Electrabel actif sur tout le territoire belge. Sur les 15.568 postes de travail d'Electrabel, 4.430 seulement sont répertoriés dans le domaine de la production ; la société ne donne une répartition géographique que pour le domaine de la distribution, où 26,5% des effectifs sont localisés en Wallonie. À l'échelle de la Belgique, le trio de tête est identique avec des chiffres trois fois plus importants de 84.449, 67.219 et 63.807 emplois respectivement, mais il est suivi par des secteurs d'industries de transformation comme la construction automobile et d'autres moyens de transport (47.838), la fabrication de machines et équipements (36.608) et le textile (34.652), 8^{ème}, 6^{ème} et 12^{ème} secteurs wallons seulement.

2.1.2. Le critère du chiffre d'affaires

Selon le critère du chiffre d'affaires, après la position particulière de la production de gaz et d'électricité (19 milliards €) viennent, avec des chiffres comparables, la chimie et la métallurgie (9,7 et 9,6 milliards €), les industries de cokéfaction, de raffinage de pétrole et nucléaire (7,6 milliards), l'alimentation (7,1 milliards) et aussi le secteur verre-céramique-brique-ciment (3,1 milliards). Au niveau de l'ensemble du pays, compte non tenu du secteur du gaz et de l'électricité (3^{ème} avec 24,9 milliards €), les secteurs principaux sont la chimie (28 milliards), l'alimentation (25,7 milliards), la métallurgie (20,5 milliards), le raffinage y compris la cokéfaction et le nucléaire (14,7 milliards) et la construction automobile et de moyens de transports (13,9 milliards). Le secteur verre-céramique-brique-ciment n'est que 12^{ème} au niveau national avec 5,9 milliards € de chiffre d'affaires. La Wallonie se distingue à nouveau par le poids relatif plus important de secteurs anciens (métallurgie, verre et ciment) et plus faible de secteurs à plus forte composante en recherche et développement (chimie et industrie pharmaceutique, raffinage et nucléaire, construction de moyens de transport).

2.1.3. Le critère du total bilantaire

Selon le critère du total du bilan, et derrière le secteur de l'électricité et du gaz (22,8 milliards €), suivent en Wallonie la chimie (15,5 milliards), l'alimentation (9,2 milliards), l'industrie du verre, de la céramique, de la brique et du ciment (9 milliards) et la métallurgie (8,6 milliards) dont la place ici moins favorable s'explique, entre autres, par le vieillissement de ses installations, alors que le secteur de pointe de la fabrication de machines de bureau, de matériel informatique et d'appareils électriques conquiert la 6^{ème} place (2,4 milliards). Les chiffres belges placent la chimie (43,2 milliards) en tête, puis, après le secteur de production et distribution d'énergie (33 milliards), viennent l'industrie alimentaire (22,1 milliards), la métallurgie (21,8 milliards), le secteur verre-céramique-brique-ciment (11,7 milliards où la Wallonie intervient pour 77%) et les industries de raffinage (9,6 milliards). La fabrication de machines de bureau, de matériel informatique et d'appareils électriques n'est ici que 14^{ème} (5 milliards, en gros le double du total bilantaire globalisé wallon), mais ce résultat doit être mis en perspective par comparaison avec des secteurs proches que sont la fabrication d'équipements de télécoms et d'instruments de précision, 7^{ème} secteur belge (9,4 milliards) mais 14^{ème} wallon (0,9 milliards seulement) ; et la fabrication de machines et équipements, 8^{ème} secteur belge (9,1 milliards) et 7^{ème} wallon il est vrai, mais ne comptant que 2,2 milliards € de total bilantaire. À l'exception notoire des industries des produits minéraux, l'écart est plus important pour le total du bilan entre Wallonie et ensemble du pays, même dans les secteurs traditionnels comme la sidérurgie où les capacités de production sont de niveau comparable : les usines, installations et équipements de production wallons sont moins sophistiqués et plus anciens.

2.1.4. Le critère du capital souscrit

Le classement en fonction du capital souscrit complète ces constatations. En Wallonie, derrière l'immuable secteur de l'énergie (7,5 milliards €), on retrouve l'industrie chimique et pharmaceutique (4 milliards), l'industrie métallurgique et du travail des métaux (1,8 milliard), l'industrie alimentaire et l'industrie du verre, de la céramique, de la brique et du ciment (1,2 milliard chacune). Au niveau belge, le secteur énergétique (10,8 milliards €) devance aussi la chimie (6,8 milliards), la métallurgie (3,7 milliards) et l'alimentation (3,2 milliards), mais les industries extractives (2,3 milliards) occupent le 5^{ème} rang. Ce dernier secteur, 14^{ème} du classement wallon avec 0,2 milliard € apparaît ici en bonne place en raison de la localisation à Bruxelles principalement de quelques entreprises d'extraction de pétrole et de gaz dont la majeure partie des activités se déroule hors de Belgique.

Parmi les secteurs industriels qui n'apparaissent pas aux premières places des classements wallons selon les quatre critères choisis, il faut citer d'abord l'industrie de la fabrication de machines et équipements, classée 6^{ème} à 8^{ème} dans les listes wallonnes selon les critères, mais dont l'importance est relativement moindre qu'au niveau belge. L'édition, quatrième industrie wallonne en nombre d'entreprises, est essentiellement aux mains de PME et ne figure pas dans les globalisations chiffrées, à l'inverse de la chimie dont la très forte présence (elle occupe la deuxième place quel que soit le critère) est due à la concentration du secteur. L'industrie du bois et du papier est souvent identifiée au sud du pays, mais ses totaux globalisés atteignent seulement le tiers des chiffres belges, comme pour la grande majorité des autres secteurs. Divers secteurs industriels sont sous-représentés en Wallonie : les industries diverses y compris la fabrication de meubles y totalisent 1.545 emplois contre 15.645 dans l'ensemble du pays ; la même constatation s'impose pour le secteur de l'habillement et du cuir (652 contre 9.269) et pour les industries de recyclage et récupération (620 contre 2.367).

Les nouvelles technologies n'apparaissent pas à travers ces classements, pour deux raisons principalement. D'une part, la nomenclature NACE-BEL ne s'attache pas aux notions de nouveauté technologique ou de nouveaux secteurs en général : les entreprises actives en biotechnologie sont ainsi répertoriées parmi les industries alimentaires, la chimie-pharmacie ou le recyclage. D'une manière plus générale, les entreprises de ces secteurs n'en font pas (encore) leur activité principale. D'autre part, la nouveauté même de ces secteurs fait qu'on y trouve surtout des petites ou moyennes entreprises ou des filiales en phase de démarrage de grands groupes dont les données chiffrées globalisées n'atteignent pas encore des totaux importants. Enfin, le secteur traditionnel wallon de la sidérurgie n'est premier que dans le classement en fonction des effectifs, mais troisième à cinquième selon les autres critères, ce qui en fait l'un des secteurs où la part de chiffre d'affaires généré par emploi est la plus faible et laisse prévoir une baisse en nombre de personnes occupées dans un avenir proche. Un parallèle s'impose avec la situation de l'industrie textile en Flandre, à ceci près que le textile n'y a pas le même poids que la métallurgie en Wallonie. Mais si la Wallonie se compare défavorablement à la Flandre et au reste du pays, il en va de même, dans un cadre plus large, pour l'Europe occidentale en retard technologique au sein de l'économie mondiale. Des chiffres récents cités par Philippe Busquin, commissaire européen chargé de la recherche, montrent en effet la faiblesse européenne dans le domaine de la recherche et des technologies nouvelles, tant

en ce qui concerne les moyens financiers mis en œuvre que les ressources humaines disponibles⁶.

2.2. LA DÉPENDANCE EXTERNE DE L'INDUSTRIE WALLONNE : LES PRINCIPALES NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

La part des intérêts étrangers dans le contrôle des cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie sera d'abord comparée avec la dépendance externe des principales sociétés industrielles belges. La dépendance externe des principales entreprises industrielles présentes en Wallonie varie par ailleurs en fonction du critère de classement retenu : chiffre d'affaires, emploi ou encore total bilantaire, montant des immobilisations financières ou capital souscrit.

2.2.1. Comparaison avec le reste du pays

La proportion (pondérée en fonction des critères de classement) des entreprises industrielles belges les plus importantes contrôlées par des groupes étrangers (ou associant à égalité des intérêts belges et étrangers) par rapport aux cent premières du classement varie selon les trois critères d'importance retenus : le chiffre d'affaires, l'emploi et le total bilantaire.

Ainsi, les 23 entreprises industrielles belges qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à un milliard € sont sous contrôle étranger⁷. Parmi les seize sociétés de droit belge qui occupent plus de 3.000 personnes, trois seulement dépendent de groupes belges, à savoir Van Hool, Bekaert et Interbrew Belgium. Si l'on prend en considération les entreprises dont le total bilantaire est supérieur à 3 milliards €, six entreprises sur huit sont sous contrôle étranger, les deux entreprises appartenant à des groupes belges étant Solvay et Interbrew Belgium. Au total, les groupes belges, absents des premières entreprises industrielles du pays en termes de chiffre d'affaires, représentent 13 % de l'emploi et 23 % du total bilantaire cumulé des entreprises retenues.

Les groupes étrangers dont dépendent les principales sociétés établies en Belgique sont originaires, pour la majorité d'entre eux, de pays voisins (France, Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas), et secondairement d'autres pays européens (Suède, Royaume-Uni, Norvège) et des États-Unis. Parmi ces groupes étrangers, les groupes français contrôlent seuls ou conjointement des sociétés belges qui interviennent pour 50 % du chiffre d'affaires des sociétés retenues, pour plus de 45 % de l'emploi et pour 47 % des actifs cumulés. Les groupes américains contrôlent seuls ou conjointement des sociétés belges représentant 26 % du chiffre d'affaires et 20% de l'emploi des sociétés

⁶ *L'Écho*, 13 juillet 2002. En 2000, l'Union européenne a investi 1,9 % de son PIB en recherche contre 2,7 % pour les États-Unis et 3 % pour le Japon, et comptait 5,1 chercheurs pour 1000 personnes actives contre 7,4 aux États-Unis et 8,9 au Japon.

⁷ Aux sociétés mentionnées, il convient d'ajouter la société de droit allemand Ford Werke AG, qui occupait 10.907 personnes à Gand en 2000, pour un chiffre d'affaires de 3.808 millions d'euros.

retenues, mais seulement 9 % des actifs cumulés. Enfin, les groupes allemands interviennent respectivement pour 16 %, 18 % et 21 % du chiffre d'affaires, de l'emploi et des actifs cumulés.

Par ailleurs, la présence des groupes binationaux est relativement peu importante et se limite, pour les sociétés sélectionnées, au groupe franco-luxembourgeois Arcelor et au groupe anglo-américain BP.

Tableau 8 : Les plus grandes sociétés industrielles présentes en Belgique selon l'importance de leur chiffre d'affaires (2000)

Sociétés	Groupes	Chiffre d'affaires (millions €)
Electrabel	Suez (FR)	10.021
ExxonMobil Chemical Belgium	Exxon Mobil (US)	6.853
CPTÉ	Suez (FR)	3.413
TotalFinaElf Belgium	TotalFinaElf (FR)	3.352
BASF Antwerpen	BASF (DE)	3.195
Umicore	Suez (FR)	3.077
Volkswagen Bruxelles	Volkswagen (DE)	3.013
Distrigaz	Suez (FR)	2.851
Volvo Cars	Ford (US)	2.555
Cockerill Sambre	Arcelor (LU-FR)	2.066
Agfa-Gevaert	Bayer (DE)	2.010
Sidmar	Arcelor (LU-FR)	1.824
Volvo Europa Truck	Volvo (SE)	1.653
Philips Industrial Activities	Philips (NL)	1.511
Alcatel Bell	Alcatel (FR)	1.268
Opel Belgium	General Motors (US)	1.230
Janssen Pharmaceutica	Johnson & Johnson (US)	1.216
Cargill	Cargill (US)	1.193
Bayer Antwerpen	Bayer (DE)	1.190
Borealis Polymers	Statoil (NO)	1.189
Fina Exploration Norway	TotalFinaElf (FR)	1.124
Caterpillar Belgium	Caterpillar (US)	1.101
BP Belgium	BP (GB-US)	1.025

Comme celle des principales sociétés industrielles présentes en Belgique, la dépendance externe des cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie varie selon le critère retenu.

Au total, la part des entreprises contrôlées par des groupes étrangers ou contrôlées conjointement par des intérêts belges et étrangers atteint 88 % du chiffre d'affaires, 78 % des effectifs occupés, 75 % du capital souscrit, 73 % du total bilantaire et enfin 63 % du total des immobilisations financières des cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie. On retrouve ainsi une présence des groupes étrangers en gros comparable à ce qu'on observe au niveau du pays. C'est dans le classement par chiffre d'affaires que la part des groupes étrangers est la plus prépondérante et cette caractéristique observée pour les entreprises industrielles est aussi le fait des entreprises wallonnes relevant de

tous les secteurs d'activités confondus. Au contraire, la part des groupes étrangers dans le classement en fonction des immobilisations financières est moindre : dans le contexte de la simplification en cours des structures des grands groupes internationaux, le recours à des sous-holdings localisés hors du pays d'origine perd de son importance, comme il avait été observé précédemment pour l'ensemble des secteurs d'activités ⁸.

Tableau 9 : Les premiers employeurs industriels présents en Belgique (2000)

Sociétés	Groupes	Emploi
Electrabel	Suez (FR)	15.568
Cockerill Sambre	Arcelor (LU-FR)	8.751
Volkswagen Bruxelles	Volkswagen (DE)	6.935
Sidmar	Arcelor (LU-FR)	6.069
Opel Belgium	General Motors (US)	5.704
Agfa Gevaert	Bayer (DE)	5.353
Alcatel Bell	Alcatel (FR)	4.552
Van Hool	Van Hool (BE)	4.158
Umicore	Suez (FR)	4.007
Caterpillar Belgium	Caterpillar (US)	3.977
Bekaert	Bekaert (BE)	3.947
Volvo Cars	Ford (US)	3.906
Janssen Pharmaceutica	Johnson & Johnson (US)	3.752
Philips Industrial Activities	Philips (NL)	3.460
BASF Antwerpen	BASF (DE)	3.405
Interbrew Belgium	Interbrew (BE)	3.238

Tableau 10 : Les plus grandes sociétés industrielles présentes en Belgique selon l'importance de leur total bilantaire (2000)

Sociétés	Groupes	Total bilantaire (en millions €)
Electrabel	Suez (FR)	11.478
Solvay	Solvay (BE)	5.363
BASF Antwerpen	BASF (DE)	4.854
CPTÉ	Suez (FR)	3.797
Janssen Pharmaceutica	Johnson & Johnson (US)	3.729
Interbrew Belgium	Interbrew (BE)	3.571
Agfa Gevaert	Bayer (DE)	3.401
Sidmar	Arcelor (LU-FR)	3.069

Quel que soit le critère retenu, les groupes français ou associant des intérêts franco-luxembourgeois ou franco-américains occupent la première place parmi les groupes étrangers présents en Wallonie. Ces groupes totalisent 54 % du chiffre d'affaires des cent premières entreprises et 53 % de l'emploi. Ils sont suivis par les groupes américains ou associant des intérêts anglo-américains ou franco-américains, qui totalisent 28 % du chif-

⁸ Cf. A. VINCENT et M. WUNDERLE, « La dépendance externe des entreprises en Wallonie », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°1679, 2000.

fre d'affaires et 24 % de l'emploi et par les groupes allemands (6 % du chiffre d'affaires et 10 % de l'emploi).

La prépondérance française est ainsi nettement plus marquée que ce qui avait été observé précédemment pour l'ensemble des secteurs d'activité. Les groupes américains occupent dans l'industrie la deuxième place alors que cette place appartient aux groupes néerlandais pour l'ensemble des secteurs d'activité. La présence en Wallonie des groupes américains est, en effet, essentiellement industrielle⁹. Enfin, la troisième place appartient aux groupes allemands pour l'industrie, alors qu'elle revenait aux groupes américains pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Tableau 11 : Les principales nationalités représentées dans l'actionariat des entreprises industrielles wallonnes (secteurs et localisations, chiffre d'affaires)

Groupes	Sociétés	Ch. d'affaires (milliers €)	NACEBEL	Province (sièges social et d'exploitation)
Groupes français				
Air liquide	ALIB	180 975	402	Liège
Alstom	Alstom Belgium	253 408	1551	Liège
Besnier	Walhorn	186 597	1551	Liège
Bongrain	Corman	309 723	1551	Liège
Danone	Biscuits Delacre	119 346	1582	Liège
Dassault	Sabca	149 647	353	Hainaut
L'Oréal	Oréal Libramont	170 025	2452	Luxembourg
	Oréal Belgilux	150 013	2452	Luxembourg
Nexans	Nexans Benelux	181 315	313	Hainaut
Saint-Gobain	Saint-Gobain Glass	139 471	2611	Namur
	Benelux			
Snecma	Techspace Aero	268 225	353	Liège
Suez	Electrabel	10 021 236	401	Toutes
	CPTE	3 412 847	401	Toutes
	Umicore	3 077 252	27431	Liège
	Fluxys	2 850 640	402	Toutes
	IEH	290 772	401	Hainaut
	Fabricom	242 056	2811	Liège, Hainaut
	Sedilec	202 167	401	Brabant wallon
	Ideg	185 547	401	Namur
	IGH	155 828	402	Hainaut
	Igeho	134 814	403	Hainaut
	Intermosane	129 446	401	Liège
	Interlux	109 972	401	Luxembourg
TotalFinaElf	Sigma Coatings	171 549	243	Hainaut
Groupes américains				
Altria	KFB	464 215	1584	Liège, Namur
	Kraft Foods Namur	151 638	1551	Namur
Ampacet	Ampacet Europe	144 357	2414	Luxembourg
Baxter	Baxter	698 166	24421	Hainaut
Beckman Coulter	Hybritech Europe	168 794	2411	Liège

⁹ Selon une étude d'Agoria de mai 2002, le fait le plus marquant de l'évolution sur les cinq dernières années des secteurs industriels représentés au sein de l'organisation, est l'augmentation constante des investissements américains, ce qui se traduit par la première place des groupes américains, devant les groupes belges, en ce qui concerne les emplois globalisés.

Bemis	Mactac Europe	204 957	21121	Hainaut
Cabot	Cabot Plastics Belgium	106 774	252	Liège
Caterpillar	Caterpillar Belgium	1 101 466	2952	Hainaut
	Solar Turbines Europe	161 876	2911	Hainaut
Chevron Texaco	Texaco Belgium	723 351	232	Liège
Exxonmobil	Exxonmobil Chemical Belgium	6 853 165	232	Liège, Hainaut
General Electric	GE Medical Systems Benelux	156 187	33101	Liège
Pfizer	Pfizer Animal Health	103 225	24421	Brabant wallon
Sara Lee	Imperial Meat Products	172 449	15131	Luxembourg
Groupes belges				
Boerenbond	Aveve	320 783	157	Brabant wallon
Bourseaux	Câblerie d'Eupen	237 307	313	Liège
Chéoux	Solarec	119 081	1551	Luxembourg
Detry	Detry Frères	104 954	15131	Liège
Du Bois	Spa Monopole	171 959	1598	Liège
Gribomont	Utexbel	101 910	1721	Hainaut
Interbrew	Interbrew Belgium	800 947	1596	Liège, Namur, Hainaut, Luxembourg
Janssen	UCB	687 779	24421	Brabant wallon
Lhoist	Dumont Wauthier	119 326	2652	Brabant wallon, Liège
Magotteaux	Magotteaux	166 904	2752	Liège
Région wallonne	Prayon	278 723	2413	Liège
	Sonaca	210 163	353	Hainaut
	SWDE	198 468	410	Toutes
Solvay	Solvay	978 832	2413	Namur, Hainaut
Ter Beke	Ter Beke	178 111	15131	Luxembourg, Liège
Van den Broeke	Van den Broeke	115 737	15312	Hainaut
	Lutosa			
Van Marcke	UCA	105 821	2732	Liège
Groupes allemands				
Continental	Continental Benelux	675 539	2511	Liège
Heidelberger Zement	CBR	280 189	2651	Liège, Hainaut
	Interbeton	245 932	2663	Hainaut, Liège
Siemens	Siemens	639 598	312	Toutes
	Siemens Atea	459 887	322	Hainaut
Südzucker	Raffinerie tirlémontoise	477 570	1583	Hainaut, Liège, Brabant wallon
Arcelor (LU-FR)	Cockerill Sambre	2 065 578	271	Hainaut, Liège
	Usinor Industeel Belgium	379 093	271	Hainaut
	Carlam	117 497	271	Hainaut
Groupes anglo-américains				
BP	BP Chembel	547 015	2414	Hainaut
GSK	GSK Bio Manufacturing	851 758	24421	Brabant wallon
	GSK Biologicals	581 189	24421	Brabant wallon

1 Le groupe Bemis a annoncé la vente du sous-groupe Mactac au groupe finlandais UPM Kymmene le 22 août 2002.

2.2.2. Le critère du chiffre d'affaires

Parmi les groupes français, le groupe Suez occupe de loin la première place, avec plus de 38 % du chiffre d'affaires globalisé des cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie classées d'après ce critère. Le groupe Suez est essentiellement présent dans l'énergie et les services énergétiques (Electrabel, CPTE et Fluxis, qui procède de la récente scission de Distrigaz dans le cadre de la libéralisation du secteur du gaz), mais aussi dans le secteur des métaux non ferreux (Umicore, dont le groupe Suez reste le premier actionnaire bien que minoritaire)

La présence des autres groupes français couvre des secteurs divers : la distribution de produits pétroliers pour TotalFinaElf, la construction électrique, électronique et aéronautique (Snecma, Alstom, Dassault et Nexans, qui a repris une partie des intérêts d'Alcatel dans les câbleries), l'industrie agro-alimentaire (Bongrain, Besnier et Danone) et cosmétique (L'Oréal) et le verre (Saint-Gobain).

Le groupe sidérurgique franco-luxembourgeois Arcelor représente près de 5 % du chiffre d'affaires globalisé des cent premières entreprises industrielles wallonnes.

La présence en Wallonie des groupes industriels américains comprend en premier lieu les groupes pétrochimiques ExxonMobil (présente par les sièges d'exploitation de sa filiale anversoise ExxonMobil Chemical Belgium) et Chevron Texaco, et le groupe de construction mécanique Caterpillar (Caterpillar Belgium et Solar Turbines Europe). Les autres groupes industriels américains appartiennent au secteur chimique (Ampacet, Baxter, Beckman Coulter, Bemis, Cabot, Pfizer), au secteur agroalimentaire (Philip Morris, devenu récemment Altria et Sara Lee) et au secteur des fabrications métalliques (General Electric, avec GE Medical Systems Benelux).

Enfin, deux groupes anglo-américains disposent d'implantations industrielles importantes en Wallonie, également dans la chimie : BP (BP Chembel) et GSK (GSK Bio Manufacturing et GSK Biologicals).

Les implantations industrielles des groupes français comme des groupes américains sont localisées majoritairement dans la province de Liège et le Hainaut (préférentiellement dans la province de Liège pour les groupes français et dans le Hainaut pour les groupes américains) et secondairement dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Les groupes américains disposent enfin d'implantations industrielles dans le Brabant wallon, à la différence des groupes français.

Les principaux groupes belges présents dans l'industrie en Wallonie appartiennent en premier lieu au secteur chimique : Solvay, Janssen (UCB), et en deuxième lieu au secteur agroalimentaire : Interbrew. Enfin les pouvoirs publics (Région wallonne et province de Liège) sont présents dans l'énergie et l'eau, la Région wallonne étant en outre présente, en association avec des groupes privés dans l'aéronautique (Sonaca) et le secteur de la chimie (Prayon).

Les principaux groupes industriels allemands présents en Wallonie sont le groupe de construction électrique Siemens (à travers les implantations wallonnes des filiales bruxelloise Siemens et flamande Siemens Atea), suivi des groupes Continental,

Heidelberger Zement (CBR et Inter Beton) et Südzucker (Raffinerie tirlemontoise), respectivement dans les secteurs de la chimie, du ciment et de l'industrie agroalimentaire.

Les groupes industriels italiens présents en Wallonie y exploitent principalement des entreprises dans le secteur du papier (groupe Fiat avec Arjo Wiggins Belgium et groupe Dieci avec Burgo Ardennes), dans le secteur de la sidérurgie (groupe Duferco avec Duferco Clabecq et groupe Riva avec Thy Marcinelle), dans le secteur du ciment (groupe Italmobiliare avec Compagnie des ciments belges (CCB)) et dans le secteur agroalimentaire (groupe Ferrero).

**Tableau 12 : Les groupes industriels en Wallonie par nationalité
(critère du chiffre d'affaires)**

Pays d'origine	Nombre de groupes présents	Nombre de filiales	Globalisation du chiffre d'affaires (millions €)	Globalisation du chiffre d'affaires (% du total)
France	12	25	23.199	43
États-Unis	12	14	11.211	21
Belgique	17	23	6.332	12
Allemagne	5	7	2.883	5
LU-FR	1	3	2.562	5
GB-US	2	3	1.980	4
Italie	6	6	1.636	3
Japon	3	3	947	2
Suisse	3	4	579	1
NL-GB	1	1	652	1
Suède	3	3	531	1
BE-MA	1	1	279	1
Irlande	1	1	260	1
Royaume-Uni	1	1	226	0
Pays-Bas	1	1	211	0
Corée	1	1	175	0
SE-CH	1	1	173	0
Canada	1	1	124	0
NL-SE	1	1	104	0
Total	73	161	54.064	100

2.2.3. Le critère de l'emploi

Les groupes français occupent la première place avec environ 34.300 personnes occupées, mais sont nettement moins prépondérants que dans le classement par chiffre d'affaires. Le groupe Suez garde la première place avec environ 24.000 personnes (soit 22 % de l'emploi globalisé des cent premières entreprises industrielles présentes en Wallonie), principalement avec Electrabel; les effectifs de celle-ci sont répartis sur l'ensemble de la Belgique en dehors de ses centrales électriques wallonnes (cf. supra). Les autres groupes industriels français qui occupent des effectifs importants (autour d'un millier chacun) appartiennent au secteur des fabrications métalliques, avec la Snecma (Techspace Aero) et Alstom, au secteur du verre avec Saint-Gobain (Saint Gobain Glass Benelux et Saint Gobain Sekurit Benelux), à la chimie avec TotalFinaElf et L'Oréal.

Le groupe franco-luxembourgeois Arcelor occupe pour sa part environ 10.000 personnes (9 % du total), principalement au sein de Cockerill Sambre (8.750 personnes), mais aussi d'Usinor Industeel Belgium et de Carlam.

Les groupes belges se situent en deuxième position pour l'emploi, soit avant les groupes américains. Les principaux groupes privés sont présents dans le secteur agroalimentaire (Interbrew, avec près de 3.300 personnes occupées et groupe Du Bois, avec 750 personnes environ occupées par Spa Monopole) et la chimie (groupe Janssen, avec quelque 2.800 personnes occupées par UCB, et Solvay).

Les entreprises à actionariat public interviennent quant à elles à concurrence de 5 % de l'emploi total et représentent le quart de la part des groupes belges. Il s'agit principalement de la Région wallonne, avec près de 5.400 personnes ; les secteurs représentés sont les fabrications métalliques avec Sonaca et FN Herstal, le captage et la distribution d'eau avec SWDE et l'agroalimentaire avec Materne Conflux.

Les principaux groupes américains appartiennent au secteur des fabrications métalliques (Caterpillar, avec près de 4.000 personnes occupées), au secteur de l'alimentation avec Altria (près de 2.000 personnes occupées) et Sara Lee, et à la chimie (ExxonMobil, Baxter, Dow Chemical, Bemis, Pfizer). Dans ce dernier secteur, il convient d'ajouter les groupes anglo-américains GSK et BP.

Tableau 13 : Les groupes industriels en Wallonie par nationalité (critère de l'emploi)

Pays d'origine	Nombre de groupes présents	Nombre de filiales	Globalisation de l'emploi	% du total
France	14	23	34.316	31
Belgique	23	29	23.992	22
États-Unis	15	16	13.775	13
LU-FR	1	3	10.049	9
Allemagne	4	6	8.752	8
Italie	5	5	4.004	4
GB-US	2	4	3.259	3
Japon	2	2	2.756	3
NL-GB	1	1	1.393	1
Royaume-Uni	2	2	1.368	1
FR-US	1	1	933	1
Suisse	2	2	901	1
MA-BE	1	1	852	1
SE-CH	1	1	841	1
Suède	2	2	805	1
Pays-Bas	1	1	746	0
Finlande	1	1	428	0
FR-BE	1	1	411	0
Total	79	101	109.581	100

Parmi les groupes allemands, les principaux employeurs industriels sont le groupe de construction électrique Siemens, avec environ 4.500 personnes occupées, le groupe cimentier Heidelberger Zement (près de 1.800 personnes), le groupe chimique Continental

(près de 1.700 personnes) et le groupe agroalimentaire Südzucker (près de 800 personnes), soit à peu près les mêmes que dans le classement en fonction du chiffre d'affaires.

Les principaux groupes italiens, qui interviennent au total pour des effectifs occupés de 4.000 personnes environ, sont aussi pratiquement les mêmes que dans le classement en fonction du chiffre d'affaires : Fiat, Duferco, Ferrero, Dieci et Italmobiliare.

Enfin le groupe japonais Mitsubishi, qui contrôle l'entreprise verrière Glaverbel, apparaît pour des effectifs de 2.200 personnes, suivi du groupe agroalimentaire Ajinomoto, dont la filiale Omnicem occupe quelque 550 personnes.

2.2.4. Les critères du capital souscrit, des immobilisations financières et du total bilantaire

Les classements en fonction du capital souscrit, des immobilisations financières et du total bilantaire donnent des indications sur le mode de structuration des groupes et en particulier sur la fonction centralisatrice des sociétés industrielles concernées au sein de leur groupe (critère des immobilisations financières), sur l'allocation des ressources au sein du groupe (notamment critère du total bilantaire),... compte tenu bien sûr du secteur d'activité concerné.

Le poids relatif des groupes étrangers diffère selon les trois critères retenus et par rapport aux classements d'après le chiffre d'affaires ou l'emploi.

Dans le classement en fonction du **capital souscrit**, les groupes français occupent la première place, essentiellement avec le groupe Suez (avec deux sociétés ayant leur siège social à Bruxelles, CPTe et Electrabel), et en association avec des intérêts luxembourgeois au sein d'Arcelor. Ils sont suivis des groupes belges, notamment avec le groupe Solvay (également avec deux sociétés ayant leur siège social à Bruxelles et par ailleurs présentes en Wallonie, Solvay SA, société de tête du groupe, et Solvic) et la Région wallonne.

Parmi les groupes américains ou associant des intérêts américains, le groupe anglo-américain GSK et le groupe ExxonMobil totalisent des immobilisations financières pour des montants importants.

Les groupes belges occupent le premier rang dans le classement en fonction des **immobilisations financières**, en particulier avec les groupes chimique Solvay (Solvay SA et Solvic), agroalimentaire Interbrew (Interbrew Belgium) et carrier Lhoist, suivis de la Région wallonne et du groupe chimique Janssen (UCB). La présence du groupe Lhoist dans ce classement, ainsi que dans le classement en fonction du total bilantaire (voir ci-dessous) tient au fait que ce groupe dispose d'actifs importants tout en occupant des effectifs de personnel relativement peu nombreux, et est par ailleurs structuré en plusieurs sociétés principales.

Les groupes étrangers présents dans ce classement contrôlent notamment d'anciennes sociétés industrielles belges qui disposaient d'un réseau important de filiales.

**Tableau 14 : Les groupes industriels en Wallonie par nationalité
(critère du capital souscrit)**

Pays d'origine	Nombre de groupes présents	Nombre de filiales	Globalisation du capital souscrit (millions €)	% du total
France	14	30	7.437	49
Belgique	11	26	4.030	26
LU-FR	1	3	746	5
États-Unis	12	13	654	4
Italie	6	6	580	4
GB/US	2	2	422	3
Pays-Bas	1	1	384	3
Allemagne	4	4	319	2
Japon	2	3	258	2
Royaume-Uni	3	3	124	1
Suède	1	1	106	1
Suisse	2	2	93	0
NL-GB	2	2	62	0
BE-CA	1	1	22	0
Total	51	71	15.237	100

**Tableau 15 : Les groupes industriels en Wallonie par nationalité
(critère des immobilisations financières)**

Pays d'origine	Nombre de groupes présents	Nombre de filiales	Globalisation des im. financières (millions €)	% du total
Belgique	24	39	11.604	37
France	8	16	9.971	31
Allemagne	4	5	2.507	8
Suisse	3	7	1.926	6
Japon	3	5	1.077	4
États-Unis	9	10	1.018	3
Pays-Bas	1	1	952	3
LU-FR	1	3	746	2
GB-US	2	2	584	2
NL-GB	2	2	455	2
Royaume-Uni	4	4	171	1
NL-SE	1	1	68	1
SE-CH	1	1	27	0
Canada	1	1	22	0
Norvège	1	1	15	0
Total	65	98	31.695	100

Les groupes belges occupent la première place dans le classement en fonction du **total bilantaire**, suivis des groupes français, allemands et américains.

Les principaux groupes belges représentés sont Solvay, Interbrew, la Région wallonne, Lhoist et Janssen. Les groupes français sont représentés pour l'essentiel par le groupe Suez. Les groupes allemands comprennent Heidelberger Zement, Siemens et Südzucker. Les principaux groupes américains représentés sont ExxonMobil et Caterpillar. Enfin figurent parmi les groupes affichant un total bilantaire cumulé important le groupe franco-luxembourgeois Arcelor, le groupe japonais Mitsubishi et le groupe anglo-américain GSK.

Les groupes français comprennent principalement le groupe Suez, avec les participations détenues en particulier par Electrabel dans les intercommunales de distribution d'électricité et de gaz ainsi qu'avec Umicore, suivi des groupes verrier Saint-Gobain et chimiques Air liquide et TotalFinaElf.

Ils sont suivis des groupes allemands, avec essentiellement Heidelberger Zement, des groupes suisses (essentiellement le groupe Holcim), du groupe japonais Mitsubishi (Glaverbel) et du groupe franco-luxembourgeois Arcelor.

**Tableau 16 : Les groupes industriels en Wallonie par nationalité
(critère du total bilantaire)**

Pays d'origine	Nombre de groupes présents	Nombre de filiales	Globalisation du total bilantaire (millions €)	% du total
France	10	26	24.991	38
Belgique	13	27	18.186	28
Allemagne	4	5	5.069	8
États-Unis	10	12	4.467	7
LU-FR	1	3	2.869	4
GB-US	2	4	2.338	4
Suisse	2	5	1.952	3
Japon	3	3	1.824	3
Italie	6	6	1.417	2
Pays-Bas	1	1	1.093	2
NL-GB	1	1	600	1
Suède	1	1	184	0
Royaume-Uni	1	1	168	0
Corée	1	1	151	0
SE-CH	1	1	134	0
NL-SE	1	1	125	0
Total	58	98	65.568	100

Au total, si l'on prend les différents critères de classement, les groupes français (et notamment Suez, ainsi que le groupe franco-luxembourgeois Arcelor) partagent la première place avec les groupes belges (ces derniers étant en tête pour ce qui concerne les immobilisations financières et le total bilantaire avec notamment les groupes Solvay, Interbrew et Lhoist). Les groupes américains, à la deuxième place en termes de chiffre d'affaires (notamment avec les groupes pétrochimiques Exxonmobil et Chevron Texaco

et avec le groupe Caterpillar) ne se retrouvent qu'à la troisième place en termes d'effectifs occupés et à la quatrième place pour ce qui est du total bilantaire.

2.2.5. Les actionnaires directs des filiales industrielles de groupes étrangers

La dépendance des filiales de groupes étrangers implantées en Wallonie peut être plus ou moins directe à l'égard de centres de décision situés hors de la région. Parmi les cent premières entreprises industrielles implantées en Wallonie sous contrôle étranger classées selon les critères du chiffre d'affaires, de l'emploi, des immobilisations financières, du capital souscrit ou du total bilantaire, on trouve les différentes configurations possibles, liées souvent à l'histoire des sociétés concernées.

Plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé par les filiales industrielles de groupes étrangers présentes en Wallonie relève d'entreprises qui ont établi leur siège à Bruxelles. Cette proportion est de 55 % pour le classement en fonction du capital souscrit et atteint 59 % pour celui selon le total bilantaire et 70 % pour celui en fonction des immobilisations financières. En revanche, elle n'est que de 42 % pour celui en fonction de l'emploi.

La part de ces filiales industrielles qui ont établi leur siège social en Flandre varie entre 5 % (pour le critère des immobilisations financières) et 18 % (critère du chiffre d'affaires), les pourcentages se situant respectivement à 7 %, 8 % et 11 % pour les critères du capital souscrit, du total bilantaire et de l'emploi. Il s'agit en particulier de filiales anversoises de groupes allemands et américains.

Tableau 17 : La localisation du siège social des filiales industrielles de groupes étrangers (en % du total)

Siège social	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Chiffre d'affaires	50	18	32
Emploi	42	11	47
Capital souscrit	55	7	38
Immobilisations financières	70	5	25
Total bilantaire	59	8	33

Plus de la moitié des cent premières sociétés industrielles présentes en Wallonie sont des filiales directes de la société de tête d'un groupe étranger ou de filiales établies dans le pays d'origine du groupe, ce qui correspond à la tendance à la simplification déjà observée au niveau de la Belgique. Ces filiales peuvent regrouper plusieurs entreprises du groupe sur une base géographique (filiales internationales) ou sectorielle. Dans certains cas, la filiale wallonne est la principale ou la seule implantation du groupe en Belgique (groupes GlaxoSmithkline, Holcim, Baxter par exemple). Enfin, Kraft Foods Namur, filiale wallonne du groupe américain Altria (anciennement Philip Morris), est la société mère de la principale entreprise du groupe en Belgique.

Un certain nombre de sociétés sont les filiales d'entreprises étrangères liées au groupe et établies dans un autre pays que le pays d'origine du groupe : CCB a pour actionnaire

majoritaire une société française (Ciments Français), elle-même filiale du groupe italien Italmobiliare.

Dans d'autres cas, la structure des groupes comporte des holdings intermédiaires établis aux Pays-Bas pour des raisons fiscales (Sigma Coatings Holding BV pour Sigma Coatings, Erisider Holland BV pour Thy Marcinelle).

2.3. LA DÉPENDANCE EXTERNE DE L'INDUSTRIE WALLONNE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'analyse portera en priorité sur la situation telle qu'elle se présente dans les six plus importants secteurs industriels wallons observés au début de cette partie du commentaire : la métallurgie et le travail des métaux ; l'industrie chimique et pharmaceutique ; l'industrie alimentaire ; l'industrie du verre, de la céramique, des briqueteries et cimenteries ; la fabrication de machines et équipements ; et l'industrie du bois, du papier et du carton.

2.3.1. La métallurgie

Sur les 415 entreprises répertoriées dans le premier secteur industriel wallon, 201 ne sont actuellement liées à aucun groupe. Il s'agit surtout de PME qui ne totalisent que 3,3% du chiffre d'affaires du secteur, mais malgré tout 11,2% de l'emploi.

Tableau 17 : Les principales sociétés métallurgiques classées par chiffre d'affaires

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Chiffre d'affaires (milliers €)
1	Umicore	27431	Suez (FR)	1	3.077.252
2	Cockerill Sambre	271	Arcelor (LU-FR)	1	2.065.578
3	Usinor Industeel Belgium	271	Arcelor (LU-FR)	1	379.093
4	Duferco Clabecq	271	Duferco (IT)	1	309.659
5	AW Europe	2735	Aisin (JP)	1	288.557
			Toyota (JP)	2	
6	Fabricom	2811	Suez (FR)	1	242.056
7	CMI	283	Région wallonne	2	240.811
8	Magotteaux	2752	Magotteaux	1	166.904
			Région wallonne	2	
9	Thy Marcinelle	271	Riva (IT)	1	166.206
10	Carlam	271	Arcelor (LU-FR)	1	117.497
204 sociétés liées à 105 groupes belges et étrangers					2 275.287
201 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					321.701

Le poids de très loin le plus important revient aux 12 groupes français ou associant des intérêts français et luxembourgeois : ils totalisent à eux seuls 67,3% du chiffre d'affaires et 56,5% de l'emploi du secteur métallurgique. Dans le classement en fonction du chiffre d'affaires, le groupe Suez vient en tête (34,7% du total sectoriel à lui seul), mais il faut tenir compte du fait que ces chiffres ne sont pas ventilés en fonction des régions. Ses principales sociétés sont présentes en Wallonie, mais au travers de sièges d'exploitation

modestes : Fabricom à Liège, Manage et Verviers, Umicore à Angleur. En revanche, les différentes sociétés du groupe Arcelor (29,8% du chiffre d'affaires total du secteur, 32,9% de l'emploi), au premier rang desquelles on trouve Cockerill Sambre qui intervient pour plus d'un cinquième dans le classement par chiffre d'affaires de la métallurgie et pour un quart dans celui par effectifs, Usinor Industeel Belgium et Carlam, réalisent bien toutes leurs activités de production en Wallonie. Loin derrière ces deux groupes, le franco-américain Vivendi Universal est troisième des classements des groupes français par chiffre d'affaires et emploi, dans lesquels il ne participe que pour 1,3% et 4,8% respectivement ; la principale société métallurgique de ce groupe, également présent dans les médias, est le producteur de systèmes de chauffage et de conditionnement d'air Dalkia, présent au travers de cinq sièges d'exploitation de taille moyenne en Wallonie. La métallurgie wallonne est donc, pour une part écrasante, dépendante d'un seul groupe, leader mondial dans son domaine, et dont les centres de décision sont localisés hors de la région et du pays.

Tableau 18 : Les principales sociétés métallurgiques classées par effectifs

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Effectifs
1	Cockerill Sambre	271	Arcelor (LU-FR)	1	8.751
2	Umicore	27431	Suez (FR)	1	4.007
3	Fabricom	2811	Suez (FR)	1	2.076
4	CMI	283	Région Wallonne	2	1.064
5	Dalkia	2822	Vivendi Universal (FR)	1	933
6	Duferco Clabecq	271	Duferco (IT)	1	874
			Région Wallonne	2	
7	Usinor Industeel Belgium	271	Arcelor (LU-FR)	1	726
8	Carlam	271	Arcelor (LU-FR)	1	572
9	Magotteaux Liège	2752	Magotteaux	1	446
			Région Wallonne	2	
10	Travhydro	2811	De Cock	1	389
204 sociétés liées à 105 groupes belges et étrangers					10.893
201 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					3.878

Parmi les 63 groupes belges actifs dans la métallurgie wallonne qui occupent la deuxième place des classements du secteur avec une part de 12,1% du chiffre d'affaires et 17,2% de l'emploi, celui de la Région wallonne demeure le plus important, malgré des désengagements récents au premier rang desquels figure la perte de sa minorité de blocage de 25% du capital de Cockerill Sambre, lié jusqu'il y a peu à l'ancien groupe français Usinor. À l'occasion de la fusion de celui-ci avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia, la Région a pu obtenir une participation de 4,4% dans le nouveau groupe franco-luxembourgeois Arcelor, qui ne compense cependant pas sa position précédente. La Région wallonne en tant que groupe totalise pourtant encore plus de la moitié du chiffre d'affaires et près de la moitié de l'emploi des groupes belges actifs dans le secteur, en grande partie grâce à la présence de CMI qui intervient à raison de 38% pour chaque critère. La Région reste actionnaire à hauteur de 25% dans cette société aux côtés de nouveaux actionnaires majoritaires belges et français qui remplacent Usinor depuis mars 2002, après l'échec d'une première vente à la Compagnie Fives Lille (groupe suédois Industri Kapital), et ici aussi, une réduction de la participation régionale a été évoquée.

Les autres groupes belges sont en grande majorité d'importance locale et contrôlés par des actionnaires familiaux. Leur poids nettement plus important selon le critère de l'emploi montre à nouveau leur relatif retard technologique et n'augure pas d'un avenir assuré.

En dehors de la part largement prépondérante des groupes français et belges, il convient encore de citer les quatre groupes italiens, troisièmes par l'importance de leur chiffre d'affaires (6,1% du total, 4,4% de l'emploi total). Parmi eux, le groupe Duferco, auquel la Région wallonne est associée comme actionnaire minoritaire pour la plupart de ses sociétés, intervient pour 63,4% du chiffre d'affaires et plus de 60% des effectifs italiens, ces résultats ne tenant pas compte de Duferco La Louvière, sous concordat. L'autre groupe italien d'envergure, quoique moins médiatisé, est le groupe Riva (32,2% du chiffre d'affaires, 23,7% des effectifs), actif principalement dans les ferro-alliages de pointe (Thy Marcinelle). La troisième place en termes d'emploi est conquise par les 13 groupes américains (5,2% du total, 2,8% du chiffre d'affaires total) au sein desquels, en plus du groupe franco-américain Vivendi Universal, on trouve divers groupes de taille moyenne actifs dans l'un ou l'autre créneau de transformation de l'acier à l'image du groupe Hexcel.

2.3.2. La chimie

La chimie en Wallonie, de poids comparable à la métallurgie, présente cependant par rapport à cette dernière des différences fondamentales, déjà discernables dans les chiffres globalisés : pour un chiffre d'affaires comparable (9,7 milliards € contre 9,6 milliards), le secteur chimique n'emploie que deux tiers des effectifs nécessaires à la métallurgie ; 79 groupes d'entreprises seulement s'y partagent 118 sociétés liées, et à peine 34 sociétés, générant ensemble les parts négligeables de 1,2% du chiffre d'affaires et 2,7% de l'emploi du secteur, ne sont pas (encore) intégrées dans les contours d'un groupe. En d'autres termes, la chimie wallonne est à la fois plus automatisée et plus concentrée que la métallurgie.

Au sein d'une représentation plus homogène des différentes nationalités, les groupes américains ou associant des intérêts américains et britanniques occupent le premier rang des classements avec 39,3% du chiffre d'affaires et 28,8% de l'emploi. La part du lion revient aux groupes anglo-américains qui interviennent pour 55,2% et 50% respectivement dans les résultats. Il s'agit des groupes BP, présent en Wallonie par un important siège d'exploitation à Senefte, et surtout Glaxo Smithkline GSK (40,9% du chiffre d'affaires, 37,3% des effectifs américains) actif dans le domaine pharmaceutique et qui a choisi Rixensart comme principal siège continental européen.

Les groupes belges occupent à nouveau la deuxième place du secteur selon le critère du chiffre d'affaires (25,1%) et même la première selon le critère de l'emploi (29,3%). Deux groupes familiaux d'envergure internationale prennent la tête du classement : le groupe Solvay totalise 41,8% du chiffre d'affaires atteint par les groupes chimiques belges et 23,3% de l'emploi, et le groupe Janssen respectivement 28,1% et 39% avec UCB, qui dispose d'un important siège d'exploitation à Braine l'Alleud. La Région wallonne inter-

vient pour 12,4% du chiffre d'affaires et 13,2% des effectifs, principalement grâce à sa participation ancienne dans le sous-groupe de phosphates formé par Prayon et ses filiales, contrôlé à égalité avec le groupe marocain OCP. Les 23 autres groupes belges sont de petits groupes familiaux.

Tableau 19 : Les principales sociétés chimiques classées par chiffre d'affaires

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Chiffre d'affaires (Milliers €)
1	Solvay	2413	Solvay	1	978.832
2	GSK Bio Manufacturing	24421	GSK (GB-US)	1	851.758
3	Baxter	24421	Baxter (US)	1	698.166
4	UCB	24421	Janssen	1	687.779
5	GSK Biologicals	24421	GSK (GB-US)	1	581.189
6	BP Chembel	2414	BP (GB-US)	1	547.015
	Prayon	2413	Région Wallonne	1	278.723
7			OCP (MA)	1	
8	Yplon	24511	McBride (GB)	1	226.407
9	Kemira	242	Industri Kapital (SE)	1	208.942
	Sigma Coatings	243	TotalFinaElf (FR)	1	171.549
10					
108 sociétés liées à 76 groupes belges et étrangers					4.379.204
34 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					120.733

Tableau 20 : Les principales sociétés chimiques classées par effectifs

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Effectifs
1	UCB	24421	Janssen	1	2.815
2	Solvay	2413	Solvay	4	1.540
3	GSK Biologicals	24421	GSK (GB-US)	1	1.433
4	Baxter	24421	Baxter (US)	1	1.188
5	Yplon	24511	McBride (GB)	1	1.020
6	BP Chembel	2414	BP (GB-US)	1	901
	Prayon	2413	Région Wallonne	1	852
7			OCP (MA)	1	
8	GSK Bio Manufacturing	24421	GSK (GB-US)	1	592
9	Oréal Libramont	2452	L'Oréal (FR)	1	591
			Nestlé (CH)	2	
10	Omnichem	2421	Ajinomoto (JP)	1	546
108 sociétés liées à 76 groupes belges et étrangers					12.500
34 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					665

Après les groupes britanniques dont le bon classement (24,9% du chiffre d'affaires total du secteur chimique, 19,6% de l'emploi) est largement dû aux groupes anglo-américains, viennent les groupes français avec respectivement 10,3% et 14,9% des totaux du secteur. On y remarque principalement le groupe pétro-chimique TotalFinaElf (35,5% du chiffre d'affaires, 37,4% de l'emploi français), le groupe familial L'Oréal dont le groupe suisse Nestlé est un important actionnaire minoritaire (31,8% et 24,6%) et le groupe Air Liquide (8,6% et 9,5%). Enfin, depuis la revente par le groupe Bayer, qui assurait à lui seul

90% des totaux de sa nationalité, de sa division plastiques, les groupes allemands n'ont plus qu'une importance infime (environ 2%).

2.3.3. L'alimentation

À l'inverse de la chimie, l'industrie de l'alimentation est caractérisée par un grand nombre de PME : sur les 298 sociétés recensées, 159 ne sont pas (encore) liées à des groupes. Elles totalisent 7,6% du chiffre d'affaires et 13,5% de l'emploi du secteur. Par ailleurs, une part élevée des sociétés présentes en Wallonie liées à des groupes a son siège social hors de Wallonie, surtout en Flandre, reflet de la prépondérance de l'industrie alimentaire flamande à l'échelle belge¹⁰, et est présente au travers de sites de production uniquement : sur les 10 plus importantes sociétés selon le critère de l'emploi, 7 sont dans ce cas.

Tableau 21 : Les principales sociétés alimentaires classées par effectifs

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Effectifs
1	Interbrew Belgium	1596	Interbrew	1	3.281
2	Unilever Belgium	15131	Unilever (GB-NL)	1	1.393
3	KFB	1584	Altria (US)	1	1.363
4	Raffinerie Tirlemontoise	1583	Südzucker (DE)	1	779
5	Ferrero Ardennes	1584	Ferrero (IT)	1	777
6	Spa Monopole	1598	Du Bois	1	755
7	Aveve	157	Boerenbond	1	746
8	Kraft Foods Namur	1551	Altria (US)	1	618
9	Imperial Meat Products	15131	Sara Lee (US)	1	581
10	Biscuits Delacre	1582	Altria (US) Danone (FR)	2 2	436
129 sociétés liées à 84 groupes belges et étrangers					7.901
159 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					2.915

Le poids le plus important revient aux groupes belges avec 37,9% du chiffre d'affaires global du secteur alimentaire et 44,8% des effectifs. Ceci résulte notamment de l'existence, derrière le deuxième brasseur mondial Interbrew (29,7% du chiffre d'affaires des groupes belges et 34,1% de l'emploi) qui possède d'importants sièges d'exploitation à Liège, Ans et Charleroi, mais aussi à Namur, Frameries et Arlon, d'un certain nombre de groupes de taille moyenne. Parmi ceux-ci, le groupe du Boerenbond présent avec Aveve et diverses boulangeries industrielles (12,4% du chiffre d'affaires des groupes belges actifs dans le secteur, 9,5% de l'emploi), le groupe de production d'eaux minérales Du Bois (7,4% et 8,7%), le groupe charcutier Detry (5,4% et 6,5%) et le groupe de production de pommes de terre Van den Broeke (4,3% et 3,8%). Le rang du groupe de la Région wallonne (3,1% et 5,1%), surtout dû à Materne Confilux, contrôlée en association avec le groupe français Andros, est ici plus modeste : contrairement à l'industrie lourde,

¹⁰ Cette situation, malgré l'importance de la production agricole wallonne, n'est pas neuve. Cf. J. VANDEWATTYNE, P. VANDEWATTYNE, R. WUILLAUME, « L'industrie agro-alimentaire », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°1113-1114, 1986.

l'alimentation n'a pas connu récemment de crise structurelle importante justifiant l'intervention massive des pouvoirs publics.

Au niveau des groupes étrangers, aucune nationalité ne se détache particulièrement, mais on constate, à l'inverse des autres secteurs industriels, que les totaux importants atteints par les principaux pays sont dus à un petit nombre de sociétés : on compte 11 sociétés liées à des groupes français, 7 à des groupes allemands, 5 à des groupes néerlandais, 4 à des groupes britanniques, 3 à des groupes américains et 2 à des groupes suisses. En d'autres termes, les groupes étrangers ne sont présents que par de très grandes unités de production et les PME de l'industrie alimentaire sont le fait de capitaux belges. Les chiffres globalisés pour les nationalités les mieux placées sont comparables. Les groupes américains interviennent pour 11,1% du chiffre d'affaires total du secteur et 11,9% des effectifs, avec en particulier Altria (78% du chiffre d'affaires atteint par les groupes américains et 77,3% de l'emploi) implanté en Wallonie à travers Kraft Foods. Les groupes français interviennent pour 11,2% et 6,3% respectivement, surtout grâce à Bongrain (48,8% et 41,4% des totaux français). Viennent ensuite les groupes allemands avec 9,8% et 6% respectivement, chiffres atteints par la contribution majeure de Südzucker qui contrôle la Raffinerie tirlemontoise (86,9% et 75,8% des totaux allemands). Les groupes néerlandais (9,7% et 7,6%) et britanniques (10,3% et 7,5%) doivent leur position au poids du groupe anglo-néerlandais Unilever (environ 92% et 86% respectivement dans chaque total) qui dispose d'un siège d'exploitation à Waterloo. Les pourcentages des groupes suisses (4,2% et 2,7%) sont le fait du groupe Nestlé. Enfin, on note encore la présence de groupes italiens (Ferrero) et irlandais (Irish Dairy).

2.3.4. Les industries du verre, de la céramique, de la brique et du ciment

Le secteur des produits minéraux non métalliques est particulièrement bien représenté en Wallonie. Sur les 118 sociétés qui y sont actives, 51 ne sont pas (encore) intégrées dans un groupe ; il s'agit surtout d'entreprises familiales de carrières et de production d'éléments préfabriqués pour la construction qui totalisent 4,7% du chiffre d'affaires du secteur et 7,5% des effectifs.

La part la plus importante revient aux groupes japonais qui interviennent à hauteur de 25,1% dans le classement sectoriel en fonction du chiffre d'affaires et à hauteur de 21,8% dans celui en fonction des effectifs. Ils sont surtout présents dans le domaine du verre à travers Glaverbel qui par son actionnaire majoritaire Asahi Glass appartient à Mitsubishi. Ce groupe totalise 91,9% du chiffre d'affaires réalisé par les groupes japonais dans le secteur et 87,5% de l'emploi. Asahi a lancé début 2002 une offre de reprise sur les actions Glaverbel qu'il ne possède pas encore, opération en cours en mai 2002.

Les groupes allemands occupent la deuxième place selon le critère du chiffre d'affaires avec 18,1% et la troisième selon l'emploi avec 14,2% des sommes globalisées. Le principal groupe allemand est le cimentier Heidelberger Zement, parfois associé à égalité avec le suisse Holcim, dont la part est d'environ 90% pour les deux critères. Les groupes belges, troisièmes en terme de chiffre d'affaires avec 16,7% sont en revanche deuxième en

terme d'emploi avec 17,6%. Au sein d'un grand nombre de groupes régionaux de taille moyenne se détache le groupe de carrières Lhoist, premier producteur mondial de dolomie (30,5% du chiffre d'affaires belge, 15% de l'emploi). La Région wallonne en tant qu'actionnaire majoritaire ou minoritaire n'atteint que 2,6% du chiffre d'affaires des groupes belges, mais 7,5% des effectifs : c'est dans le secteur des produits minéraux qu'on voit le plus nettement que le but des interventions des pouvoirs publics concerne le maintien de l'emploi.

Les autres groupes présents sont d'abord français (11,5% du chiffre d'affaires, 13,4% de l'emploi) avec le verrier Saint-Gobain responsable à hauteur de respectivement 71,5% et 79,5% de ces chiffres ; suisse avec 7,2% et 4,4% dus au seul groupe cimentier Holcim ; et aussi américains avec le groupe verrier Corning et le groupe d'investissement Investcorp (Nouvelles Verreries de Momignies), et britanniques parmi lesquels se détache le groupe de produits réfractaires Cookson.

Tableau 22 : Les principales sociétés des secteurs du verre, de la céramique, de la brique et du ciment classées par effectifs

Rang	Dénomination	Code NACE-BEL	Groupe	Lien	Effectifs
1	Glaverbel	2611	Mitsubishi (JP)	1	2.210
2	CBR	2651	Heidelberger Zement (DE)	1	999
3	Interbeton	2663	Heidelberger Zement (DE)	1	782
			Holcim (CH)	1	
4	Saint Gobain Glass Benelux	2611	Saint Gobain (FR)	1	719
5	NVM	2613	Investcorp (US)	1	677
6	CCB	2651	Italmobiliare (IT)	1	639
7	Saint Gobain Sekurit Benelux	2611	Saint Gobain (FR)	1	509
8	Ciments d'Obourg	2651	Holcim (CH)	1	505
9	Pittsburgh Corning Europe	2614	Corning (US)	1	381
			PPG (US)	1	
10	Premier Refractories Belgium	2626	Cookson (GB)	1	248
			Région Wallonne	2	
108 sociétés liées à 60 groupes belges et étrangers					5.412
51 sociétés non liées à des groupes d'entreprises					1.066

2.3.5. La fabrication de machines et équipements

Parmi les 150 sociétés actives dans ce secteur, 61 n'ont pas (encore) de lien avec un groupe d'entreprises ; elles interviennent pour 4,6% dans le classement en fonction du chiffre d'affaires et pour 8% dans celui en fonction de l'emploi, valeurs comparables à celles obtenues dans l'industrie du verre et du ciment.

Les 16 groupes américains l'emportent sur les autres nationalités, en terme d'emploi (42,8%) et surtout en terme de chiffre d'affaires (54,1%). Ces chiffres sont dus presque entièrement au seul groupe de fabrication de machines Caterpillar, implanté à Gosselies avec Caterpillar Belgium et aussi Solar Turbines Europe, et qui intervient pour 77,4% et 85,6% respectivement dans les totaux des groupes américains. Même pour l'ensemble

des sociétés, le groupe Caterpillar assume une présence écrasante : il génère près de la moitié du chiffre d'affaires globalisé et un emploi sur trois dans le secteur en Wallonie. Les autres groupes américains sont présents avec des entreprises de taille réduite.

En deuxième lieu viennent les groupes belges, responsables de 27,3% des effectifs et de seulement 16,5% du chiffre d'affaires : comme dans le cas des autres secteurs, ils ont moins recours à l'automatisation. Comme pour la métallurgie, le groupe de la Région wallonne est le premier groupe belge avec 40% de l'emploi et 42% du chiffre d'affaires atteints très largement dans le domaine de l'armement avec Browning et surtout la FN, sociétés dont la vente est prévue depuis longtemps¹¹. Les autres groupes belges sont des groupes wallons d'importance régionale voire locale. Les groupes français occupent la troisième place, mais avec des chiffres très faibles (6,6% des effectifs, 4,2% du chiffre d'affaires), d'autant plus qu'ils sont dus pour la plupart au groupe familial de fabrication de pompes et compresseurs franco-belge Ensival Moret, déjà comptabilisé avec les groupes belges. Signalons encore le groupe suédo-suisse Asea Brown Boveri présent en Wallonie avec deux sociétés qui intervient à raison de 6,7% de l'emploi et 6,6% du chiffre d'affaires.

L'image traditionnelle de la fabrication de machines et équipements, 7^{me} secteur wallon, comme bastion de petites ou moyennes entreprises se vérifie en Wallonie, à l'exception notoire du groupe Caterpillar, mais doit être nuancée et complétée : la grande majorité de ces entreprises ne sont pas indépendantes et s'intègrent dans des groupes belges et surtout étrangers.

2.3.6. L'industrie du bois, du papier et du carton

Cette industrie, à l'image de celle du verre, de la céramique et du ciment, est souvent perçue comme un atout de l'économie wallonne ; nous avons pourtant déjà noté qu'elle n'est pas comparativement plus importante en Wallonie que dans le reste du pays¹². Des 130 entreprises actives dans le secteur, il est vrai que 106 dépendent de centres de décision situés en Belgique et principalement en Wallonie : il s'agit notamment des 76 sociétés non reliées à des groupes (elles atteignent 7,5% du chiffre d'affaires global du secteur et même 17,7% des effectifs) et de 30 sociétés intégrées dans 21 groupes belges (10,9% du chiffre d'affaires, soit le quatrième rang par nationalité de groupes, et 16,4% des effectifs, soit le troisième rang). La Région wallonne intervient à hauteur de 30% des effectifs et 46,4% du chiffre d'affaires des totaux des groupes belges à travers une dizaine de sociétés dont aucune ne se détache. Mais les sociétés à contrôle belge pèsent peu en regard du poids des groupes étrangers, au nombre de 21, dont la part dans le classement en fonction des effectifs est de 65,9%, et monte à 81,6% selon le chiffre d'affaires. En

¹¹ Cf. les déclarations du ministre wallon de l'Économie S. Kubla dans *L'Écho*, 1^{er} juin 2002.

¹² La fabrication de meubles en Belgique est très largement le fait de la Flandre ; c'était déjà le cas il y a vingt ans. Cf. J. VANDEWATTYNE, P. VANDEWATTYNE et R. WUILLAUME, « Une filière bois en Wallonie ? », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1049-1050, 1984, dont les conclusions sont toujours d'actualité.

d'autres termes, quelques grands groupes étrangers dominent le secteur à côté d'une multitude de petites entreprises « belges ».

Les groupes étrangers sont d'abord italiens (42,8% du chiffre d'affaires, 29,4% de l'emploi) : le groupe Fiat est actionnaire unique du papetier Arjo Wiggins Belgium, et est également présent dans le capital du papetier Burgo Ardennes à travers sa participation minoritaire dans le groupe italien Dieci, actionnaire direct de la société. Les groupes américains occupent la deuxième place (17,4% du chiffre d'affaires, 17,9% de l'emploi), principalement grâce à Bemis, qui contrôle notamment le papetier Mactac Europe¹³ ; et les groupes suédois sont troisièmes selon le critère du chiffre d'affaires (16,9%) et quatrièmes selon celui de l'emploi (12,4%), avec le groupe de production de papier à usage sanitaire et domestique SCA.

¹³ Le groupe Bemis a annoncé la vente du sous-groupe Mactac au groupe finlandais UPM Kymmene le 22 août 2002.

3. L'INTERVENTION DE LA RÉGION WALLONNE

3.1. LA RÉORIENTATION DU RÔLE DE LA RÉGION WALLONNE EN TANT QU'ACTIONNAIRE

La diminution du poids relatif de la Région wallonne considérée comme groupe d'entreprises avait été observée suite au renforcement de la position de nombreux groupes privés issus de fusions récentes. Il s'est en outre fortement réduit suite à la formation du groupe Arcelor et à l'échange de la participation minoritaire de la Région (détenue par la Sogepa)¹⁴ dans Cockerill Sambre contre un intérêt de 4,4 % dans Arcelor. La vente de la participation de la Sogepa dans FN Herstal et dans la Cristallerie du Val Saint-Lambert est par ailleurs en cours de négociations à l'été 2002.

La sélection des entreprises étudiées en fonction de critères de dimension imposant des seuils pour toute prise en considération a toutefois pour conséquence que les investissements et les interventions de la Région wallonne dans le capital d'entreprises industrielles, notamment par le biais des invests, n'apparaissent qu'en partie dans la mesure où il s'agit le plus souvent d'entreprises de petite dimension.

En termes de chiffre d'affaires, les principales entreprises industrielles contrôlées par la Région wallonne sont Prayon, la Sonaca et la Société wallonne des eaux (SWDE), auxquelles la prise en compte de chiffres consolidés permettrait de joindre FN Herstal; en termes d'emploi, les principales entreprises sont la Sonaca, la SWDE, FN Herstal, Prayon et Materne Confilux. Enfin, la Sogepa conserve encore 25 % du capital de CMI.

¹⁴ La Société wallonne de gestion et de participations (Sogepa) procède de la fusion en 1999 de la Société wallonne pour la sidérurgie (SWS), dénommée à sa création en 1984 Fonds pour la restructuration des secteurs nationaux en région wallonne (FSNW), et de la Société pour la gestion de participations de la Région wallonne dans des sociétés commerciales (Sowagep). Par le décret du 6 mai 1999, la Sowagep et la SWS, anciennes filiales spécialisées en missions déléguées, devenaient des sociétés spécialisées. En application du même décret, la SRIW a transféré à la Sogepa les dernières interventions qu'elle détenait encore en missions déléguées de la Région wallonne. La Sogepa a ainsi pour objet l'accomplissement de toutes les missions qui lui sont confiées par le gouvernement wallon dans le cadre du décret, et assure en particulier la mise en œuvre des décisions prises par le gouvernement wallon quant à des interventions dans des sociétés commerciales et la gestion de ces interventions. En outre, elle est l'outil privilégié de la politique de la Région wallonne dans le secteur sidérurgique. La Sogepa avait également pour mission de gérer les participations régionales dans les sociétés mixtes d'investissement (invests), ainsi que les créances correspondant aux droits de tirage libérés sous forme d'avances conditionnellement remboursables à ces mêmes invests. Cette mission échoit à la Financière wallonne des PMI depuis le 1^{er} novembre 2001. En outre, la Sogepa est chargée de gérer les droits de tirage mis à disposition d'intercommunales de développement et de certaines sociétés créées en vue d'assurer la rénovation des sites industriels désaffectés et de veiller à l'exécution des conventions cadres conclues avec les opérateurs dans le cadre de l'assainissement des sites d'intérêt régional définis par les arrêtés du gouvernement wallon des 2 avril et 16 juillet 1998. Enfin, la Sogepa était associée à la mise en œuvre de la mesure d'« ingénierie financière » prévue dans le Phasing out de l'Objectif n°1 de la province de Hainaut et à la mise en œuvre de l'Objectif n°2 « Meuse et Vesdre ». Cette mission revient actuellement à la Financière wallonne des PMI.

Les principales entreprises contrôlées par la Région wallonne relèvent donc des secteurs des fabrications métalliques (construction aéronautique et armement), de la distribution d'eau, de la chimie et de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, la Société régionale d'investissement de Wallonie (SRIW)¹⁵ détient des participations généralement minoritaires et appelées à évoluer, directement ou par l'intermédiaire de filiales sectorielles spécialisées. La SRIW détient ainsi directement des participations dans des entreprises industrielles des secteurs des fabrications métalliques et mécaniques, dans le verre, la chimie, le textile et autres matériaux, dans l'agroalimentaire, dans le bois, le papier, l'imprimerie et l'édition. Parmi ses filiales à vocation sectorielle, la Société d'investissement agricole de Wallonie (SIAW) se consacre au financement des PME du secteur agroalimentaire, Wespavia à celui de l'aéronautique et de l'industrie spatiale, Technowal à celui des technologies nouvelles, Ecotech finance à celui de l'environnement et Wallonie télécommunications (Waltel) à celui des télécommunications.

La détention de participations dans des entreprises est l'un des outils d'intervention d'un État ou d'une région dans sa politique industrielle. Les participations majoritaires détenues par la Région wallonne avaient été acquises dans des contextes de crises sectorielles mettant en péril des bassins industriels anciens et étaient en partie héritées de la prise en charge par l'État des anciens « secteurs nationaux ». La stratégie de retrait progressif de la Région du capital de grandes entreprises industrielles dont elle était devenue l'actionnaire majoritaire est liée à des exigences d'équilibre budgétaire et à un contexte européen laissant une marge de manœuvre réduite à l'actionnaire public, celui-ci étant contraint de s'aligner sur les décisions des partenaires privés éventuels. Aujourd'hui, l'intérêt de 4,4 % détenu par la Région wallonne dans Arcelor ne lui laisse qu'une capacité marginale d'intervention face à l'éventuelle décision de l'actionnaire de Cockerill Sambre de fermer

¹⁵ Créée le 22 octobre 1979 en application de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, la Société régionale d'investissement de Wallonie « SRIW » se voyait confier trois missions : le financement des entreprises en développement, la création de nouvelles entreprises et l'exécution des interventions décidées et financées par le gouvernement wallon (missions déléguées). La SRIW avait participé également, en mission déléguée, à la mise en place d'outils spécifiques d'intervention tels que la Sowagep, la Spaque (protection et qualité de l'environnement), les invests « de quatrième génération » (SIBS, Hoccinvest, Mons Borinage Invest et Ostbelgieninvest), qui relèvent actuellement de la Financière wallonne des PMI. La SRIW a également créé des outils sectoriels spécialisés tels que la Financière wallonne des PMI, la Société de développement des technologies de la communication (CD Technicom), la Société wallonne de location-financement (Sofibail) et la Société wallonne d'économie sociale marchande (Sowecsom). La Région wallonne ayant décidé de ne pas privatiser la SRIW, mais plutôt de la restructurer en créant des filiales sectorielles associant d'éventuels partenaires privés, un décret du 6 mai 1999 supprimait de l'objet social de la SRIW l'exécution des missions déléguées pour la concentrer sur sa fonction de holding (directement ou via Sofibail, la Financière wallonne des PMI et la SIAW), avec également la gestion de filiales spécialisées (Sowecsom et Sowaspac, pour l'accompagnement financier de projets approuvés par le gouvernement wallon) et des missions de développement dans quatre pôles spécifiques (les télécommunications, les technologies nouvelles, l'environnement et le logement moyen, en association avec le secteur privé au sein des sociétés Technowal, Ecotech Finance, Immocita et Wallonie Télécommunications).

en 2005 le haut-fourneau liégeois de l'entreprise pour raisons de compétitivité faible¹⁶, et ce alors que le gel temporaire des investissements dans les sites wallons du groupe est décidé depuis le printemps 2002.

Ceci n'empêche pas que, selon une étude de la Commission européenne rendue publique en mai 2002, la Belgique apparaisse, avec une part de 1,34 % de son produit national brut, au deuxième rang des pays européens après la Finlande pour les aides d'État aux entreprises, celles-ci n'étant cependant pas nécessairement accompagnées d'un pouvoir de contrôle.

3.2. L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE WALLONNE

Au niveau européen, la définition et la mise en œuvre d'une politique industrielle est toutefois à l'ordre du jour : la Commission européenne s'est engagée à présenter d'ici la fin de l'année un document sur la meilleure manière d'utiliser à cet effet tous les moyens dont elle dispose¹⁷.

Le renforcement du tissu des petites et moyennes entreprises industrielles wallonnes fait partie, par ailleurs, des priorités définies par le Contrat d'avenir pour la Wallonie, dont le projet d'actualisation a été présenté en février 2002¹⁸.

Ce programme d'action politique à long terme, dont le principe avait été adopté au lendemain des élections régionales du 13 juin 1999 par le gouvernement wallon (PS-PRL-Ecolo), fixe des objectifs quantifiés de convergence économique et sociale par rapport à des moyennes européennes à un horizon de dix ans. En février 2002, un bilan des deux premières années de mise en œuvre, intégrant une évaluation externe confiée à un consultant international débouchait sur une actualisation du plan de développement établi à l'horizon 2010.

¹⁶ *De Financieel Economische Tijd*, 13 juillet 2002. Cf. également les déclarations du ministre S. Kubla dans *L'Écho* du 22-24 juin 2002, qui confesse son impuissance dans le dossier. Cette évolution du rôle de la Région wallonne face aux décisions prises par l'actionnaire majoritaire de Cockerill Sambre, à savoir Usinor puis Arcelor, avait été précisée dans la convention de partenariat stratégique, d'une durée de sept ans, signée entre la Région et Usinor le 1^{er} décembre 1998. Cette convention prévoyait notamment la réalisation de certains investissements, dont la réfection des hauts fourneaux, et donnait aux administrateurs représentant la Région un droit de veto en cas de projet de vente de certains actifs faisant partie d'un « périmètre » listé dans la convention. Cette convention a été amendée suite à la création du groupe Arcelor. Il n'y a plus d'administrateurs représentant la Région wallonne au conseil, mais Arcelor s'est engagée, sous la menace de pénalités de l'ordre de 20 millions € à réaliser la même liste d'investissements. La nouvelle convention est d'application jusqu'en 2008.

¹⁷ *L'Écho*, 13 juillet 2002 et *Le Monde*, 19 juin 2002. Suite aux nombreuses privatisations opérées ces dernières années dans le monde, des interrogations se font jour quant à la confiance exagérée accordée au marché et un retour d'intérêt se manifeste pour les interventions de l'État en matière économique. Voir à ce propos J. E. STIGLITZ, « *La grande désillusion* », Paris, Fayard, 2002.

¹⁸ *La Wallonie active et solidaire sur la voie du développement durable : poursuivre et amplifier. Projet d'actualisation du contrat d'avenir pour la Wallonie*, février 2002.

Au terme d'un processus de concertation, douze objectifs étaient retenus, pour lesquels le gouvernement wallon se proposait de se concentrer sur quatre priorités. La première d'entre elles est le développement économique durable, « en particulier au travers des très petites entreprises (TPE) et des PME. (...) Dans cette optique, l'action du Gouvernement wallon visera à stimuler le sens de l'initiative, l'esprit d'innovation et d'entreprise et à favoriser une culture du risque et du succès en Wallonie ».

Au cours des deux dernières années, l'objectif de développement économique s'est concrétisé par des réformes législatives, dont certaines sont en cours.

Le gouvernement wallon et en particulier le vice-président et ministre du gouvernement wallon chargé de l'Économie, des PME, de la Recherche et des Technologies nouvelles, Serge Kubla avait poursuivi au cours de l'année 2001 et des premiers mois de l'année 2002 la mise en œuvre de la réforme des lois d'expansion économique et des outils financiers wallons.

Actuellement, la Région wallonne consacre environ 210 millions € par an aux aides aux entreprises dans le cadre des lois d'expansion économique, dont 60 millions à l'adresse des grandes entreprises, 25 millions en faveur des PME, 25 millions pour l'équipement des parcs d'activités économiques et 5 millions en primes de consultance.

La réforme des lois d'expansion économique comprend quatre volets. Trois avant-projets de décrets ont été adoptés en première lecture le 27 août 2002, concernant les incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises, les incitants régionaux en faveur des grandes entreprises et les infrastructures d'accueil des activités économiques. Le quatrième volet, à savoir un avant-projet de décret relatif aux incitants destinés à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, devrait être déposé début septembre. S'appuyant sur les conclusions du sommet européen de Stockholm de mars 2001, la réforme vise à réduire et à réorienter les aides accordées aux entreprises, en particulier en ce qui concerne les grandes entreprises. Pour celles-ci (plus de 250 personnes), elles seraient le résultat d'une négociation, conditionnées à des critères d'emploi et environnementaux, la mise en réseaux (« *clusters* ») étant encouragée. Enfin, si la durée de l'exonération du précompte immobilier devrait passer de 5 à 7 ans, le plafond maximal de l'aide serait ramené, en cinq ans, de 24 à 20 % du montant de l'investissement. En ce qui concerne les PME, pour les entreprises de moins de 50 travailleurs, l'automatisme serait maintenue, tandis que pour les entreprises moyennes (entre 50 et 250 personnes), l'aide maximale pourrait atteindre 21 % du montant de l'investissement. Enfin, en ce qui concerne les infrastructures, des zones à vocation spécifique seraient définies et une filiale spécialisée de la Sogepa, associant des fonds publics wallons, européens et privés, serait créée avec la mission de mobiliser les moyens financiers nécessaires à l'équipement rapide des zonings, y compris en ce qui concerne des services auxiliaires (crèches,...).

Parmi les réformes qui se sont concrétisées à ce jour, le vote d'un décret visant la création d'un pôle financier unique (dénommé Sowalfin) intégrant sous une même coupole un ensemble de services rendus jusqu'à présent actuellement aux PME par plusieurs or-

ganismes est intervenu le 9 juillet 2002, le cdH s'abstenant¹⁹. Cette coupole doit être à même d'offrir de nouveaux produits tels que des micro-crédits, le préfinancement des primes à l'investissement et le financement des exportations. Parallèlement, le Parlement wallon a voté un décret visant à l'octroi d'une prime à l'intégration de l'e-business dans les PME, autre mesure visant l'aide aux PME et TPE annoncée par le Contrat d'avenir.

À côté de la SRIW et de la Sogepa, la Sowalfin (actuellement Financière wallonne des PMI) aura un rôle de «coupole des PME», en concertation de facto avec la SRIW et la Sogepa. Rassemblant un ensemble de services jusqu'à présent éclatés entre la Société de garantie de la Région wallonne (SGRW), la Financière wallonne des PMI et les invests, la Sowalfin aura pour objet la prise en charge des invests wallons (examen des demandes de dérogations, règles de non-concurrence entre invests), la mise en œuvre de mécanismes de préfinancement des aides (la Sowalfin faisant l'appoint dans les programmes d'investissement aux côtés des fonds propres et des crédits bancaires) et l'octroi de prêts, suite à l'absorption des missions de la Société de garantie régionale wallonne.

La Sowalfin disposera pour mener ses politiques, le plus souvent en mission déléguée du gouvernement wallon²⁰, d'un montant de 910 millions € (soit une capacité d'intervention comparable à celle de la SRIW), dont 500 millions correspondant à des possibilités de garanties et 410 millions de cash à disposition des invests.

La coordination des activités des invests impliquera d'orienter leurs interventions davantage vers le capital à risque et la création de *spin off*. Aux missions de la Financière wallonne des PMI (octroi de prêts subordonnés complémentaires à des crédits bancaires) et de la Société de garantie devraient s'ajouter le préfinancement des aides, un mécanisme de garantie partielle facilitant l'accès aux fonds privés de capital à risque, ainsi que la création d'une structure facilitant l'accès au Fonds européen d'investissement²¹. Enfin, la Sowalfin pourra octroyer des micro-crédits au bénéfice des TPE et soutenir les efforts de pénétration des PME wallonnes à l'étranger.

¹⁹ Décret du 11 juillet 2002 organisant le statut de la Société wallonne de financement et de garantie des petites et moyennes entreprises, en abrégé «Sowalfin», *Moniteur belge*, 13 juillet 2002. L'entrée en vigueur de ce décret est prévue pour le 13 septembre 2002, suite à la modification des statuts le 12 septembre de la Financière wallonne des PMI, dont la dénomination deviendra Sowalfin et dont le capital sera augmenté à hauteur de 12 millions €

²⁰ Sont ainsi regroupés 35 millions € correspondant aux fonds propres actuels de la Financière wallonne des PMI (soit près de 720 prêts octroyés à ce jour pour un montant de 107 millions €), 25 millions € en prêts du groupe SRIW, une capacité de couverture de garantie à hauteur de 500 millions € et enfin les moyens d'action cumulés des invests, soit 350 millions € *L'Écho*, 10 juillet 2002.

²¹ Suite aux conclusions du Conseil européen de Lisbonne de juin 2000, la Banque européenne d'investissement détient plus de 60 % du capital du FEI, en association avec la Commission et des banques commerciales. Le FEI réalise depuis lors toutes les opérations de capital-risque du groupe BEI et continue à mettre en œuvre une gamme diversifiée d'instruments de garantie en faveur des PME. «En 2000, 450 millions € ont servi à financer 24 fonds de capital-risque dans dix pays de l'Union. Ces fonds ont pour objet de prendre des participations dans des PME innovantes du secteur des hautes technologies et de contribuer à renforcer leur assise financière». (Cf. Rapport annuel de la BEI : *Le groupe BEI en l'an 2000*).

La majorité du capital et des droits de vote de la Sowalfin doit être à tout moment détenue par la Région wallonne, le solde ne pouvant être détenu que par des institutions financières agréées par le gouvernement.

Enfin, en juillet 2002, le gouvernement wallon annonce le projet de fusion (prévue pour le début de l'année 2003) de l'Agence wallonne à l'exportation (Awex) et de l'Office for Foreign Investors (OFI), la nouvelle entité devant être localisée à Namur. Le contrat de gestion de la nouvelle entité devrait insister sur les aspects qualitatifs des efforts de promotion, et prévoir une approche sectorielle des marchés.

*

* *

On observe certaines similitudes entre la Wallonie et la Flandre au point de vue de la dépendance externe des entreprises et des choix de politique industrielle. Lors des débats des dernières années relatifs à une éventuelle privatisation de l'Investeringsmaatschappij voor Vlaanderen (GIMV), le Vlaams Economisch Verbond (VEV) déplorait le manque d'entreprises de très grande dimension en Flandre, ou permettant aux entreprises existantes de jouer un rôle à l'échelle mondiale sans perdre pour autant leur autonomie de décision²². Il s'en suit, pour le VEV, un besoin urgent de développer l'offre de capital institutionnel, par la promotion d'une « culture boursière », l'accroissement des fonds de pension par capitalisation, la mobilisation de capitaux dormants au niveau des villes, communes et intercommunales, enfin la création de synergies entre dispensateurs de capitaux à risques et entreprises internationales. Toutefois, aussi longtemps qu'un volume suffisant de capital institutionnel n'aura pas été rassemblé, le VEV estime que la GIMV reste un instrument indispensable pour mettre du capital de croissance à la disposition des entreprises flamandes, et qu'au cours de cette période l'autonomie de décision flamande de la GIMV doit être garantie. Le VEV se déclarait ainsi opposé à une privatisation complète de la GIMV.

De fait, le ministre-président du gouvernement flamand, Patrick Dewael déclarait en octobre 2001²³ qu'en raison de la situation économique, la privatisation de la GIMV n'était plus à l'ordre du jour et que le projet annoncé en juin 2000 par le gouvernement flamand de ramener de 70 % à 25 % plus une action la participation publique dans le capital de la GIMV, relayé par une proposition de décret déposée en mai 2001, étaient abandonnés.

²² *L'Écho*, 12 avril 2000.

²³ *De Financieel Economische Tijd*, 2 octobre 2001.

CONCLUSION

L'étude de la structure de l'actionnariat des entreprises wallonnes est réalisée à partir d'une base de données étendue actuellement à plus de 13.000 entreprises.

La dépendance des entreprises wallonnes (tant industrielles que non industrielles) à l'égard de groupes étrangers, qui continue d'augmenter, apparaît comparable à ce qu'on observe dans le reste du pays. En revanche, la localisation des actionnaires directs des entreprises wallonnes se situe souvent hors du territoire de la région, et particulièrement à Bruxelles. La part des entreprises établies dans cette région pèse de plus en plus en termes de chiffre d'affaires, mais moins que précédemment en termes d'effectifs occupés. Par ailleurs, la part de la Flandre, notamment par une présence plus forte de petits groupes familiaux, mais aussi par la localisation de plus en plus fréquente de sièges sociaux de grandes entreprises en Brabant flamand ou à Anvers, est en augmentation, alors que la part de la Région de Bruxelles-Capitale est stable. Parmi les cent premières entreprises présentes en Wallonie, les entreprises établies en Flandre sont par ailleurs pour la plupart d'entre elles des entreprises industrielles. Parmi les groupes belges présents, les groupes « wallons » sont minoritaires.

Cette dépendance externe est également écrasante en ce qui concerne les entreprises industrielles présentes en Wallonie. Pour les cent premières d'entre elles, la part des groupes étrangers représente entre 63 % et 88 % des montants globalisés de leur chiffre d'affaires, des effectifs occupés, du capital souscrit, du total bilantaire et des immobilisations financières. Parmi ces groupes étrangers, les groupes français, et surtout le groupe Suez pèsent d'un poids particulier, suivis des groupes américains.

Petite économie dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements et ses débouchés, la Belgique n'a jamais mis d'obstacle aux investissements étrangers. Au contraire, des incitants fiscaux fédéraux et des aides régionales à l'établissement sur son territoire ont été adoptés à divers moments de l'histoire.

À côté de certains groupes étrangers présents de longue date en Belgique et notamment en Wallonie, les mouvements de concentration et de prise de contrôle en provenance de l'étranger vers la région sont, malgré leur poids déjà considérable, en augmentation constante. À l'inverse, les investissements belges à l'étranger (Delhaize, Interbrew) sont plus limités ou se situent à un niveau inférieur de contrôle comme les prises de participations minoritaires du wallon Frère dans divers groupes français ou européens. C'est aussi le cas des intérêts tant de la Région wallonne que de la Région flamande dans le nouveau groupe Arcelor. La dimension moyenne des groupes belges, la localisation de la Belgique au centre de l'Europe et les caractéristiques propres de son économie, en ce compris une notion d'État faible, ainsi qu'une fiscalité favorable dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, des assurances, des services financiers et des sociétés d'investissement et holdings, font sans doute partie des raisons pour lesquelles le tissu d'entreprises de ses régions présente un caractère attractif pour les investissements étrangers, mais entraînent la fragilisation d'une économie dont les centres de décision sont très majoritairement situés hors des frontières régionales et nationales.

En ce qui concerne les entreprises wallonnes actives dans l'industrie, une première remarque quant à leur poids relatif s'impose : moins de 16% des entreprises définissent leur activité principale comme industrielle. Comme toutes les économies occidentales, l'économie wallonne est dominée largement par les services. Certains secteurs industriels sont presque totalement absents, et d'abord des secteurs traditionnels à haute valeur ajoutée comme la confection, ce qui semble logique en l'absence d'industrie textile wallonne, mais comme aussi la fabrication de meubles, alors que la production de bois est bien implantée. Dans le cas des secteurs du recyclage et de la récupération, de fabrication d'équipements audiovisuels et de télécoms et d'instruments de précision, il s'agit de secteurs industriels en pleine expansion à l'échelle de la Belgique et pour lesquels la Wallonie accuse un retard de développement. Seule exception, son expertise traditionnelle dans les équipements et les systèmes électriques permet à la Wallonie d'être bien placée dans le secteur des machines de bureau, informatiques et de matériel électrique.

Pour ces secteurs peu développés vaut cependant la même constatation que pour la plupart des autres secteurs industriels : l'industrie wallonne est dominée par des groupes étrangers, en grande majorité français ou américains, la part des groupes belges n'étant en moyenne que de 20%. Deux domaines en particulier attirent l'attention : le secteur de la métallurgie et du travail des métaux, premier secteur industriel de la région, est contrôlé pour près des deux tiers par des groupes français, résultat d'une évolution récente qui remonte aux années 1980. Dans le domaine de l'énergie, le secteur de la production de gaz et d'électricité est très largement dominé par le groupe français Suez depuis la reprise de la Société Générale de Belgique et de ses filiales Tractebel et Electrabel en 1988, et celui des industries de raffinage de manière écrasante (plus de 90%) par les groupes américains ExxonMobil et Chevron Texaco.

En plus de ces secteurs, les groupes français sont encore bien implantés dans les industries de fabrication de machines et d'équipements technologiques ou électriques ainsi que dans l'édition et l'imprimerie, et les groupes américains également dans la fabrication de machines et d'équipements technologiques, mais aussi dans l'industrie du bois et du papier. De manière générale cependant, on note la présence de ces deux nationalités dans tous les domaines. La forte implantation des groupes américains reflète au niveau wallon leur prééminence dans l'économie mondiale ; et la Belgique est depuis longtemps la première étape vers l'expansion internationale des groupes français. Les autres pays sont plus particulièrement présents dans un seul secteur : les groupes japonais dans l'industrie du verre, les groupes allemands dans l'industrie du caoutchouc et du plastique, et aussi dans la fabrication de machines et d'équipements technologiques, et les groupes néerlandais prépondérants en Wallonie dans les services surtout dans le domaine de l'édition pour ce qui est de l'industrie.

Quatre secteurs industriels seulement présentent des divergences par rapport à la situation générale. D'une part, les secteurs de l'édition et de l'imprimerie, et des industries alimentaires comptent une présence de groupes belges de 40 à 50% environ selon les critères, principalement pour des raisons structurelles : la plupart des entreprises de ces domaines sont de taille petite ou moyenne. Les groupes belges présents ne sont cependant, pour la plupart, pas wallons pour autant, et sont même, pour certains, dotés d'un ancrage flamand (Roularta, Boerenbond). Dans le secteur de la construction automobile

et d'autres moyens de transport, la part des groupes belges est de plus de 30%, chiffre dû à la forte présence de la Région wallonne (Sonaca) et au recours croissant par les grands groupes à l'externalisation. La grande majorité des groupes belges de construction automobile comme D'Ieteren ou Faymonville sont des groupes de sous-traitance. Enfin, le secteur des industries extractives, il est vrai de faible poids économique, est à plus de 60% aux mains de groupes belges (Etex), y compris d'importants groupes «wallons» (Lhoist, Collinet). Si on considère cependant la filière des produits minéraux non métalliques dans son ensemble, ce chiffre retombe à la moyenne de 20%: en d'autres termes, comme dans d'autres secteurs industriels, les groupes belges sont relativement moins présents dans les industries de transformation plus lucratives.

Pour des raisons historiques, la Région wallonne n'est pas présente dans le secteur des services. Ses participations sont industrielles et il s'agit, sauf en ce qui concerne les secteurs de l'eau et aussi de l'énergie et des déchets (services à la collectivité), d'interventions relevant de la responsabilité sociale du pouvoir politique, et leur ampleur en fait parfois le premier groupe d'entreprises belge de son secteur d'activité. Mais la Région wallonne n'intervient pas seulement dans le sauvetage d'entreprises industrielles importantes en matière d'emploi. Elle soutient aussi les initiatives de création d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies principalement. Une fois que ces entreprises, lancées avec succès, doivent affronter le marché mondial, leurs besoins de financement dépassent rapidement les possibilités de la Région, alors que, dans le même temps, elles peuvent trouver avantageux de s'affilier à un groupe d'entreprises déjà bien implanté au niveau international. Devant cette réalité du jeu capitaliste, la volonté politique légitime d'imposer le maintien des entités de recherche des entreprises wallonnes et du *know-how* accumulé à l'intérieur des frontières de la Région, ou du moins d'obtenir des garanties à ce sujet, est encore trop peu suivie d'effets concrets. La possibilité d'agir semble encore plus restreinte dans le cas du départ d'unités de recherche autrefois installées en Wallonie par des groupes étrangers.

Derniers numéros du Courrier hebdomadaire parus

- 1736 Le statut syndical de la Fonction publique
Par Steve Jacob
- 1737-1738 De l'« État social actif » à la politique belge de l'emploi
Par Geoffroy Matagne
- 1739-1740 La Conférence ministérielle de l'OMC à Doha. Le cycle du développement
Par Jean-Marie Warègne
- 1741 Le dialogue social européen. Enjeux, structures, résultats
Par Azdine Henni
- 1742-1743 Les résultats des élections communales du 8 octobre 2000. I. En Wallonie et à Bruxelles
Par Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter
- 1744 Politique de l'emploi et concertation sociale (1999-2002)
Par Étienne Arcq
- 1745 Index 2001
- 1746-1747 La politique de l'habitat dans la Région de Bruxelles-capitale
Par Pol Zimmer
- 1748 La Volksunie. Du déclin à la disparition (1993-2001)
Par Serge Govaert
- 1749-1750 L'ouverture du marché postal. Réglementation européenne et application en Belgique
Par Franklin Dehousse
- 1751-1752 La régionalisation des lois communale et provinciale et de la législation connexe
Par Jacques Brassinne de La Buissière
- 1753-1754 Les résultats des élections communales du 8 octobre 2000. II. En Flandre
Par Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter
- 1755 L'accord sur le droit de grève
Par Paul Palsterman
- 1756 La reconnaissance et le financement de la laïcité (I)
Par Caroline Sägesser, Jean-François Husson
- 1757-1758 Sabena : de l'alliance avec Swissair à la chute finale (1995-2001)
Par Michel Capron
- 1759 L'évolution récente des partis politiques
Par Xavier Mabille
- 1760 La reconnaissance et le financement de la laïcité (II)
Par Jean-François Husson, Caroline Sägesser